

CASSE-RÔLES

N°13 AOÛT-SEPTEMBRE 2020

DOSSIER
DÉ-CON-FINIS



JOURNAL FÉMINISTE ET LIBERTAIRE À PRIX LIBRE

ÉDITO



Ont participé à ce numéro

Alain, Aline, André, Anne-Marie, Annie, Claire, Delphine, Hélène, Jacky, Jean, Justhom, Jokler, Juso, Marie, Michèle, Nahé, Natacha, Philippe, Solange

En couverture : Street art à Brooklyn

Un grand merci à Philippe Camus, *the* maquettiste, pour son aide (ductus@me.com)

Abonnements et contacts

☞ p. 29

Imprimerie

Espace Copie Plan, Guéret (23)
ISSN 2646-6961

Les articles n'engagent que leurs auteurs-es

Après trois mois de somnolence virale, l'urgence est de reprendre la rue «quoi qu'il en coûte». Comme on peut le lire dans le journal *CQFD*, «*Face à ce pouvoir indécent d'autoritarisme, il est grand temps de déconfiner les luttes*» pour ne pas oublier que le pouvoir a tous les pouvoirs et n'a jamais cessé ses activités liberticides.

Atteintes aux droits d'autant plus sournoises que nous étions sous «sédation» :

- contre le droit de manifester : une liberté fondamentale rayée par les décrets des 11 et 31 mai et rétablie de justesse par le Conseil d'État ;
- pour le renouvellement automatique des détentions provisoires sans avocat, sans juge, ni débat – annulée *in extremis* par le Parlement ;
- prolongation cachée de la loi d'urgence sanitaire après le 10 juillet avec période de vigilance et restrictions maintenues comme le droit de se rassembler et de manifester ; brusque volte-face du gouvernement sous la pression des syndicats policiers sur le retrait des techniques d'étranglement meurtrières (rappel historique de la strangulation pénale ou lacet étrangleur, mode d'exécution de la peine capitale longtemps pratiqué un peu partout dans le monde) ;
- promesses en l'air : celles faites aux soignants d'augmenter leurs salaires, d'améliorer leurs conditions de travail et la prise en charge des patients. Mais nous étions sans illusion devant la provocation du gouvernement de nommer Nicole Notat, l'ancienne secrétaire générale de la CFDT dont nous parlons dans ce numéro pour mener la négociation sociale !

Nous nous réjouissons de voir revivre un peu partout dans le monde la lutte contre le racisme et les inégalités, cette lutte prend pour cible ces symboles de l'ordre républicain, outils de glorification des dominants que sont souvent les statues et les plaques de rue dans l'espace public.

Et quand il nous est dit «La république n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire», nous répliquons en évoquant une historienne remarquable, Suzanne Citron, militante anti-colonialiste qui, en 1987, dans son livre, *Le Mythe national*, déconstruisait le roman national des livres d'histoire aveugle à la pluralité sociale et culturelle.

Le collectif des Casse-rôles dès sa création a souhaité évoquer les oubliés et vaincus de l'histoire, rendre visibles les invisibles en rappelant leur mémoire. Que leurs noms remplacent dans l'espace public, dans les rues et sur les places, ceux de Colbert, Thiers, Bugeaud, Faidherbe, nous ferait chaud au cœur !

CASSE-RÔLES

AVIS !

Ami·es lectrices et lecteurs, vous souhaitez nous adresser une contribution pour le prochain numéro de *Casse-rôles* (n° 14, sortie 1^{er} novembre 2020) : les articles devront nous parvenir pour le 20 septembre, dernier délai !

24 heures pour prévenir son bourreau!

Le décret du 27 mai 2020 est passé inaperçu et pourtant il met en péril les ordonnances de protection des femmes victimes de violences conjugales. Suite au Grenelle des violences – montagne qui a accouché d'une souris –, il n'y a eu scandaleusement aucune réelle avancée pour protéger les victimes. Bien au contraire !

Voilà dix ans que l'ordonnance de protection existe en France. Elle permet de décider un éloignement d'un conjoint violent ou un retrait du droit de porter une arme à feu.

Le 28 décembre dernier, Aurélien Pradié, député LREM, proposait de réduire le délai d'obtention des ordonnances de protection pour les femmes victimes de violences conjugales à 6 jours, contre 42 actuellement, afin de rendre ce dispositif plus accessible.

Seulement 4000 ordonnances de protection ont été délivrées en France en 2019, un chiffre pourtant en nette augmentation, 20000 en Espagne, la même année. D'une part, l'ordonnance est peu connue du grand public et donc des femmes victimes. Et, d'autre part, les juges aux affaires familiales rechignent à la délivrer si la victime ne porte pas plainte.

Ce décret du 27 mai a été initié par Nicole Belloubet, sinistre de la Justice : non seulement, la femme doit elle-même prévenir son bourreau qu'une ordonnance de protection a été demandée contre lui, mais, pour ce faire, elle doit trouver un huissier en urgence, le payer à minima 90 €, le tout en 24 heures chrono. Sinon l'ordonnance serait caduque !

Un couperet !

Le mouvement féministe s'est levé contre le décret. Même Aurélien Pradié a signifié à la ministre qu'il avait honte :

« Vous imposez aux femmes victimes de payer la procédure et de convoquer elles-mêmes leurs bourreaux en 24 heures. Vous tuez l'ordonnance de protection ! [...] Ma colère je ne la retiendrai pas, c'est celle de milliers de femmes en danger qui vous entendent

dire blanc et vous voient faire noir, qui voient une secrétaire d'État, encore absente aujourd'hui, bavasser sur les plateaux de télévision, alors que l'essentiel n'est jamais fait ».

Du riffi sur le dos des victimes dans les sphères de l'(im)puissance publique ! Tuer l'ordonnance de protection, c'est condamner les femmes aux féminicides ! C'est donner un signal d'impunité aux agresseurs ! Ce 9 juin, un amendement à la loi contre les violences a annulé les effets du décret. Mais aucun moyen supplémentaire n'a été débloqué pour tenir les délais. Chaque année, quelque 210000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles infligées par leur conjoint. Et pendant ce temps, à la mi-juillet, 51 féminicides ont été perpétrés depuis le début de l'année. Le décompte macabre continue. Quelle incurie !

Hélène Hernandez





Les colleuses contre les féminicides et les violences

Camille Lextray a commencé à militer en août 2019, en participant à des collages contre les féminicides. Interviewée pour l'émission Femmes Libres sur Radio libertaire (89.4) diffusée le 15 juillet 2020, elle a accepté qu'une partie de ses propos soient retranscrits dans *Casse-rôles*.

Quand le mouvement des colleuses a été lancé à Paris, c'est qu'il y avait beaucoup de personnes qui avaient besoin d'agir dans la rue, entrer en contact avec le réel, avec le quotidien de tout le monde pour que ces violences, considérées dans la sphère de l'intime et du privé, soient enfin reconnues comme des violences qui touchent tout un chacun et chacune, qui touche la société. Qu'on arrête de croire que ce sont des responsabilités individuelles, mais qu'il s'agit d'une responsabilité sociétale et qu'il faut lutter contre ce fléau. J'avais aussi besoin d'actions concrètes.

Nous sommes en mixité choisie, il n'y a pas d'hommes cis-genre car ils représentent l'oppressé. Pour nous, se réapproprier la rue, lieu où nous ne sommes pas les bienvenues, ce n'est pas facile, c'est là où nous subissons les mots, le harcèlement de rue, de nombreuses agressions. Se réapproprier cet espace-là, non seulement pour s'autoriser à être fortes, à être dans l'illégalité, à afficher nos propres mots, pour une fois, ne pas subir les mots, mais être créatrices de ces mots-là et les afficher dans cet espace. C'est donc changer l'aspect symbolique des mots dans l'espace public. Le fait d'avoir une présence masculine, ça serait quelque chose de protecteur qui ne nous permettrait pas d'aller jusqu'au bout de la démarche.

Maintenant, nous partageons un même vécu, le rapport à la rue a évolué, il est plus serein, on se sent chez nous, la rue peut être adaptée à nous. C'est important. Car nous avons développé des stratégies de défense, avec nos écouteurs sur les oreilles sans musique dedans, une clef à la main au cas où... C'est évident que le harcèlement de rue n'a pas baissé, mais en groupe, on se donne de la force. Depuis toute petite, on nous assène que nous sommes frêles, fragiles, sensibles, que les rapports physiques, ce n'est pas pour nous, même notre voix doit être modulée. Si on parle fort, on est traitée de mégère ou d'hystérique.

Nous formons des groupes de 3 : l'une pour la colle sur le mur, la deuxième pour placer la feuille, la troisième pour repasser dessus avec la colle. Nous flânon pour repérer les murs sur lesquels nous allons coller, nous flânon comme les mecs dans la rue. Des personnes nous disent qu'en voyant les collages, les slogans, elles se sentent chez elles, entendues, entourées, sécurisées : présence bienveillante. Nous avons des interactions positives avec des personnes qui, au début, nous posaient des questions : nous faisons alors de la pédagogie en expliquant ce que nous dénonçons. Certaines personnes nous ont ainsi rejointes, d'autres applaudissent de leur fenêtre. Il y a aussi quelques réactions négatives, exclusivement de la part d'hommes. Ils sont plus indignés par des papiers sur les murs, que des viols et des violences conjugales !

En collant sur le mur du quotidien des gens, on affiche notre message afin qu'on ne puisse plus dire « je ne savais pas », « je n'étais pas au courant et c'est pour cela que je n'ai rien fait pour porter secours ou alerter ». Aujourd'hui tout le monde sait ce qui se passe, connaît les causes. C'est écrit sur les murs de Paris et dans les rues des villes de France. Il y a même des personnes qui collent seules dans leur village.

C'est un moyen d'action simple, universel, efficace, abordable.

Partout il y a des murs, des feuilles de papier, de la peinture. On prend son seau, sa brosse et on colle son message sur les murs de France !

Marguerite Stern, une ex-Femen, a lancé en août 2019 le mouvement des collages et rapidement il s'est répandu partout en France, en Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Autriche, Allemagne, Royaume-Uni, Syrie, Canada, États-Unis,



Paris,
Conservatoire
de musique,
19 mai 2020

Pologne, et j'en oublie plein. Les violences faites aux femmes, c'est international. Il n'y a pas de système qui ne soit pas patriarcal, pas de société où les femmes ne subissent de violences. Et l'éveil international a été possible grâce aux réseaux sociaux. Les collages sont pris en photo et les photos sont partagées, et cela circule partout dans le monde.

Pendant le confinement, nous avons continué à lutter, à partager des messages que nous faisons tout simplement chez nous et que nous postions sur les réseaux.

Les collages permettent à monsieur et madame tout-le-monde d'aller dans la rue, de s'approprier l'espace, même à plus de 65 ans, sans jamais avoir milité. Le militantisme, c'est abordable, il n'est pas nécessaire d'avoir lu 40 000 livres théoriques, pas besoin de faire des études en féminisme, on n'est pas là pour une carte ou un certificat de militantisme. Le fait d'avoir un vécu de femme, c'est déjà légitime, et que chacune peut agir avec ses moyens.

Nous sommes plutôt jeunes, dans les vingt ans, cela reste un militantisme dans l'illégalité (plusieurs d'entre nous ont été verbalisées, emmenées au poste de police, condamnées à payer l'amende), et pas toujours facile avec une vie de famille car on colle le soir. Étonnamment, le soir, on se sent plus en sécurité car dans l'obscurité on est moins repérable, et il y a moins de monde. Peu à peu la nuit devient notre terrain de jeu. Notre militantisme n'est pas en rupture avec notre vie sociale : on colle en *before* (avant) et on rejoint ensuite notre soirée. C'est fluide, sans rupture violente avec notre vie quotidienne, c'est intégré.

Il y a un souci d'appartenance dans nos sociétés. Quand une femme est jeune, on dit que c'est une fille, en fait fille de, appartenance au père. Quand elle est plus âgée, on dit que c'est une femme, en fait femme de, appartenance à l'époux. Cette notion d'appartenance joue énormément dans les cas de féminicides puisque plus de 60% des féminicides sont perpétrés quand la femme veut rompre.

Au début, nous étions dans un squat et nous décidions ensemble des messages. Mais comme nous sommes un mouvement horizontal, maintenant tout le monde propose et peint les slogans qui semblent justes. Pas de slogans qui pourraient réveiller des traumatismes : il faut penser aux victimes de violences qui peuvent lire les messages sur les murs, et donc éviter l'humour noir, l'ironie et préférer : « Femme victime de violence conjugale, je te crois ». Quand une femme demande de l'aide, nous l'orientons vers les associations ayant des professionnel·les formé·es. On dit souvent que c'est une libération de la parole, nous faisons l'expérience d'une libération de l'écoute. Les femmes victimes de violences ont toujours parlé, mais personne ne les écoutait. En témoignant de notre propre vécu et en l'affichant sur les murs, d'autres femmes s'autorisent. Nous montrons que c'est possible.

**La honte doit changer de camp :
ce n'est plus aux personnes victimes
d'avoir honte mais aux agresseurs
d'avoir honte de faire subir des
violences à quelqu'un.**

Égalité femmes-hommes : la grande cause du gouvernement ?

« En nommant l'avocat Éric Dupond-Moretti à la Justice, Gérard Darmanin à l'Intérieur et Élisabeth Moreno aux Droits des femmes, Emmanuel Macron inflige un camouflet à toutes celles et tous ceux qui promeuvent des rapports plus égalitaires et luttent contre les violences sexuelles¹. »

Suite à ces nominations qui sont une insulte à la cause féministe, on a vu beaucoup de manifestations et rassemblements organisés dans de nombreuses villes en signe de protestation. Osez Le Féminisme a lancé une pétition sur Change.org pour demander la démission du nouveau ministre de l'Intérieur ainsi que celui de la Justice.

Il faut dire que, depuis des années, entre propos et comportements sexistes et misogynes, nos brillants hommes politiques ont excellé dans le domaine de la gauloiserie.

Des comportements douteux vis-à-vis des femmes sont présentés comme une libération sexuelle où les mœurs libertines font partie d'une sexualité épanouie. Il serait presque d'usage maintenant pour un homme politique de montrer sa « quéquette » à tout vent ! À défaut de compétence dans le domaine de la politique, on exhibe son attribut comme preuve d'une jouissance sans entrave.

Même si les mesures politiques qu'ils ont prises sont vides, au moins ils en ont dans le pantalon, n'en déplaise au peuple ! Une bistouquette dressée est l'arbre qui cache la forêt du néant intersidéral en matière de transformation sociale, juste et équitable.

Mais la banalisation de ces actes amène forcément à penser que le viol et les agressions sexuelles sont du même acabit. Ces violences, qui n'ont pourtant rien à voir avec la sexualité, se retrouvent mises sur le même plan que ces conduites qui oscillent entre le navrant et le ridicule.

Les viols commis par les politiques sont de véritables droits de cuissage exercés par des hommes de pouvoir. Ce sont, au final, les victimes qui sont montrées du doigt.

La parole des femmes est immédiatement remise en cause. Elles mentent, salissent des notables respectables et sont présentées comme entièrement responsables de ce qu'elles ont subi.

En partant de ce principe, il n'y a aucune contre-indication à ce qu'un présumé violeur se retrouve ministre de l'Intérieur et devienne le patron des fonctionnaires qui enquêtent sur son affaire !

Depuis le 11 juin 2020, Darmanin est sous le coup d'une procédure judiciaire. Nul ne sait si cette plainte aboutira. Le problème repose purement et simplement sur une question d'éthique quand on connaît le rôle crucial de la police dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, notamment dans la réception des plaintes et la conduite des enquêtes.

Le nouveau ministre de la Justice, Dupond-Moretti, s'enorgueillit, lui, d'obtenir l'acquittement d'hommes accusés d'être des pédo-criminels, des proxénètes et des violeurs.

Parmi ses dossiers, l'affaire d'Outreau dans laquelle il terrorise les enfants victimes de pédocriminalité et remet en cause leur parole, ou encore celle du Carlton dans laquelle ses clients accusés de proxénétisme aggravé « s'offrent du bon temps » avec de la « chair fraîche ». Plus récemment, un client comme Georges Tron, ancien ministre poursuivi pour viol au terme d'une procédure judiciaire hors norme, est finalement acquitté.

La culture du viol nourrit ses plaidoiries, par la négation des stratégies des violeurs, que ce soient les mécanismes d'emprise ou les rapports de pouvoir. À cela, il répond par l'humiliation et la ridiculisation des témoins et des plaignant·es, mais il clame aussi que les victimes sont consentantes et que les féministes hystérisent le débat...

Nahé

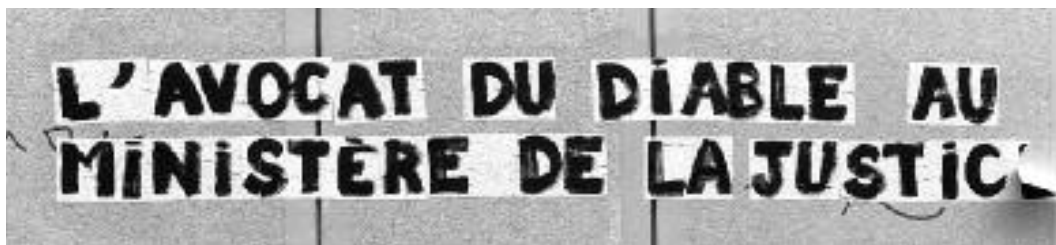


1. Article de Lénéig Brédoux, dans Mediapart, 7 juillet 2020.

– Voir aussi l'article d'Elisa Rojas, <https://entreleslignesentrelesmots.blog/2020/07/14/et-le-ministre-de-la-justice-est/>

Nomination d'Éric Dupond-Moretti

Un procureur demande à être déchargé de ses fonctions



Bravo à... Jean-Luc Lennon, procureur de la République de Basse-Terre en Outre-mer, qui demande à être déchargé de ses fonctions, après la nomination d'Éric Dupond-Moretti à la Chancellerie, considérant qu'il ne « pourra pas travailler sereinement ».

Selon Jean-Luc Lennon, « *un procureur de la République a vocation à appliquer dans le ressort de sa juridiction la politique pénale qui est déterminée par le gouvernement qui est portée par le garde des Sceaux* » et « *le procureur de la République doit être aussi en conscience, en capacité de le faire avec loyauté* ».

« *À partir du moment où vous estimez que les conditions ne sont plus remplies pour le faire pour des raisons qui m'appartiennent, [...] j'ai considéré que je ne serai plus un bon procureur de la République si tant est que j'en étais un* », a-t-il argumenté sur la radio guade-

loupéenne, assurant qu'il ne pourrait « *pas travailler sereinement* » avec l'actuel garde des Sceaux.

« *Et par conséquent c'est la voie que j'ai choisie, de demander à ce que je puisse être déchargé de ces fonctions qui par ailleurs sont des fonctions auxquelles j'ai toujours aspiré et auxquelles je crois profondément* », a-t-il ajouté.

Voici un procureur avec un minimum de conscience professionnelle!

(Source RT France, 11 juillet 2020)



De Marlène à Élisabeth, rions jaune !

Au commencement était Marlène Schiappa...

Langue bien pendue, elle l'a ! Lors du remaniement ministériel la voilà bombardée « ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté » [sic] ! Sans doute y sera-t-elle moins loquace. De groupie de Macron, elle devient servante de Darmanin. Oubliée sa déclaration où elle clamait : « *Je n'applaudirai pas un homme accusé de viol !* »

Quel drôle d'attelage que ce couple improbable.

Voilà que Marlène, qui se précipitait pour défendre la cause des femmes, se retrouve en duo avec Gérald qui, lui, a des démêlés avec la justice pour suspicion de viol.

Pourquoi n'a-t-elle pas mis en adéquation ses paroles – lorsqu'elle était secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes – et ses actes, en refusant ce ministère qui va l'obliger à collaborer...

Pourquoi n'est-elle pas intervenue auprès de Jupiter pour lui signaler cette incompatibilité, alors qu'elle était encore à son ancien poste ?

Voilà une dame qui se la pète, fière de son appartenance au premier gouvernement de Philippe et maintenant au

second, celui de Castex, où elle vient d'acquiescer au ministère de la Citoyenneté. Les commentaires officiels disent également « Intégration ». Ce ministère ressemble étrangement à celui de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale créé en mai 2007 par Sarkozy dès son arrivée au pouvoir.

Le nouveau chemin proposé par Macron et Castex ne sera bordé ni de roses ni d'euros sonnants et trébuchants pour le peuple, les travailleurs et travailleuses, les chômeuses et chômeurs. Je crains que ce nouveau chemin que s'approprient à emprunter les séides du président nous mène vers un pouvoir autoritaire qui sèmera la répression et la misère. À moins que le peuple ne se soulevé....?

... puis vint Élisabeth Moreno¹

Tout comme Marlène Schiappa, Élisabeth est présentée comme une féministe engagée. Elle est certainement une « *brillante cheffe d'entreprise. Elle se dit d'ailleurs "mentor au sein de réseaux féminins"* ».

Mais entre ses paroles et ses actes, il y a un gouffre. « Sa vision de la lutte pour

l'égalité est à la fois libérale, et imprégnée de la culture de la gauloiserie, qui sert souvent de prétexte au maintien de pratiques inégalitaires.

« *Mon conseil serait de prendre davantage de responsabilités ! Plus vous montez dans la hiérarchie, moins vous êtes confrontée au sexisme* », a-t-elle expliqué aux *Échos* en 2018. Ses déclarations nient la réalité des faits. Puissantes ou misérables, les femmes sont soumises à des propos et comportements sexistes.

Elle réitère en affirmant : « *Les blagues à la machine à café sont très importantes, car il ne faut pas qu'on se sente verrouillés. Je ne veux surtout pas que les hommes se sentent gênés, car ils auraient le sentiment qu'il n'y en a que pour les femmes.* »

Elle poursuit en déclarant : « *Je ne veux pas d'un climat de défiance où le sexisme met tout le monde mal à l'aise et où chacun mesure constamment chaque mot qu'il utilise.* »

Dans ses paroles résonne un petit air d'« *On ne peut plus rien à dire* » ; ce serait donc aux femmes de s'adapter aux propos machistes mais aucunement à l'homme de se remettre en question sur son comportement. Cela laisse présager des jours bien sombres concernant les droits des femmes dans le milieu du travail.

Selon la loi du 3 août 2018, l'employeur est tenu de protéger ses salarié·es concernant les agissements à connotation sexiste. Cette prise en compte est renforcée par l'article 222-33 du Code pénal. En tant que PDG, Élisabeth Moreno devrait être au point concernant les textes de loi régissant les entreprises !

Grande cause du quinquennat, le bilan est bien maigre concernant l'égalité femmes-hommes ! Il en sera certainement de même pour la suite. »

Juso



1. Cette partie concernant Élisabeth Moreno est reprise de l'article de Lénaïg Brédoux, paru dans Médiapart du 7 juillet, « Droits des femmes : le gouvernement de la honte ».

NIGERIA

Des prostituées victimes du « juju »

En France, la prostitution nigériane est un phénomène massif, qui n'a cessé de se développer ces trente dernières années. Originaires de l'État d'Edo, et en particulier de la ville de Benin City ou des villages alentour, de nombreuses jeunes filles, parfois mineures, succombent aux sirènes de l'Europe. Le plus souvent, ce sont des femmes nigérianes comme elles, des « tantes », des « amies de la famille » établies sur la terre promise, qui leur font miroiter une scolarisation, un travail bien payé, parfois même un mariage. Dans la région, on les appelle pudiquement les « sponsors ». Elles se révéleront être d'anciennes prostituées devenues maquerelles et chargées de l'exploitation de leurs cadettes sur le continent.

Acheminées par mer ou par terre, souvent contraintes de se prostituer au cours de leur voyage, les filles devront travailler en Europe jusqu'à rembourser leur dette, dont le montant peut atteindre 70 000 € : 50 000 € en moyenne pour leur transport – qu'elles ont en réalité en grande partie financé et qui n'a en général coûté que quelques milliers d'euros –, auxquels s'ajoutent d'importants frais supplémentaires, pour elles et pour les responsables de leur transfert, à l'arrivée en France : nourriture, vêtements, frais d'hébergement et d'autres encore liés à des procédures d'avortement en cas de grossesse. Les maquerelles pourront également les aider à obtenir des papiers grâce à un récit stéréotypé écrit par leurs soins – où toute mention de l'activité prostitutionnelle a bien évidemment disparu –, moyennant, là encore, le paiement de plusieurs centaines d'euros suivant un protocole scrupuleusement codifié, un *juju* est confectionné au cours de la cérémonie.

Il s'agit d'un petit objet constitué de cheveux, de poils, de rognures d'ongles et parfois même de sang menstruel prélevés sur la jeune fille. Autrefois utilisé comme « assurance vie » ou comme porte-bonheur, il symbolise aujourd'hui l'engagement pris auprès de la « mama » et donne une existence tangible au contrat qui la lie à sa « fille ».

Par la suite, cette dernière est déshabillée et lavée, puis entourée d'un drap blanc. Des scarifications, courantes dans la médecine traditionnelle du pays, peuvent également être pratiquées. Elles symbolisent l'entrée dans son corps de l'esprit qui l'accompagnera dans son périple – et qui, au besoin, la rappellera à son devoir. Enfin, le contrat est scellé par la récitation des engagements auxquels elle se soumet : travailler, ne pas parler de cet accord à un tiers, obéir, payer. Les conséquences d'une rupture du contrat vont bien au-delà des simples représailles : le *juju* se chargera de rendre justice à la « mama » lésée, attirant folie, infortune, maladie, stérilité, mort sur la jeune fille ou sur ses proches.

(Source, *Le Monde diplomatique*, Mathilde Harel)

ÉTATS-UNIS

Le remboursement de la pilule contraceptive remise en cause

L'administration Trump n'a jamais été favorable aux droits des femmes. Les tweets ou les déclarations du président Donald Trump ont suffisamment prouvé la véracité des faits. C'est une disposition de la loi « Obamacare » que le président des États-Unis vient de supprimer et qui devrait toucher près de 55,6 millions de femmes américaines. Bien évidemment, la décision provoque la colère de toutes, et particulièrement des associations fémi-

nistes et de la défense des droits des femmes. Certaines envisagent même de lancer des poursuites contre l'administration de Donald Trump.

« *Le président estime que la liberté de pratiquer sa foi est un droit fondamental dans ce pays et c'est ce dont il s'agit aujourd'hui* », a expliqué la porte-parole de la Maison Blanche, Sarah Huckabee Sanders, devant les journalistes.

Suite à cette décision, le hashtag #HandsOffMyBC (#TouchePasàmacontraception) est même né.

(Source *Marie-Claire*, article du Par Katia Fache-Cadoret, 10 juillet 2020).

MARTINIQUE

Des Martiniquaises se rebellent contre le colonialisme

« *J'en ai assez de vivre dans ce schéma esclavagiste-là.* » Pour ces jeunes Martiniquaises, les Békés, créoles blancs descendants des colons européens, perpétuent les pratiques coloniales de leurs ancêtres :

En 2019, ces femmes bloquaient les hypermarchés détenus par Bernard Hayot, une des plus grosses fortunes de France et détenteur d'exploitation de bananiers et responsable d'empoisonnements de la population en utilisant le chlordécone, un pesticide hautement toxique et utilisé dans les bananeraies de 1972 à 1993. L'État français est également incriminé car l'utilisation de ce pesticide a été faite avec son aval ! En mai 2020, de nombreuses statues de personnalités cautionnant le colonialisme, ont été déboulonnées. Ces actes ont bien évidemment été condamnés par Macron.

(AJ+Francis, 12 juin 2020)

Droit du travail : les anciens et

Dans des temps pas si lointains, le contrat de travail ne pouvait être modifié par une convention ou un accord collectif qu'à la condition que les nouvelles dispositions soient plus favorables au salarié que les anciennes. C'est ce qu'on appelait le « principe de faveur » qui trouvait son fondement dans le caractère protecteur du droit du travail.



Or, depuis le 1^{er} janvier 2018, fini la belle vie ! En effet, nos gouvernants, trouvant sans doute tout ceci obsolète et ringard, ont jeté ce principe par-dessus les moulins pour le remplacer par des accords dits de « performance collective ». Toujours les grands mots pour cacher d'abominables (le mot n'est pas trop fort) méfaits.

Qu'en est-il ? Pour résumer, ces accords permettent à l'employeur de modifier unilatéralement tout un tas de dispositions contractuelles fondamentales pour le salarié (du genre durée du travail et/ou rémunération : baisse du salaire, suppression de primes...) et de licencier les récalcitrants sans difficulté, le refus de l'accord étant en soi une cause réelle et sérieuse de rupture du contrat de travail, incontestable devant le Conseil des prud'hommes. Dans quels cas sera-t-il possible de recourir à ces nouveaux accords ? Il y en a deux : nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise ou préservation de l'emploi, autant dire des conditions suffisamment vagues et imprécises pour ouvrir la porte à tous les abus, les difficultés économiques n'étant même pas requises.

Dans les grandes entreprises où les syndicats sont relativement bien implantés, le rapport de force pourra sans doute limiter la casse, mais *quid* des petites boîtes sans institutions représentatives du personnel, où les salariés auront beaucoup de mal à résister au « chantage à l'emploi », menace qui ne manquera pas d'être utilisée *ad nauseam* par le patronat, particulièrement en période post-covid. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le recours à l'accord a été préféré à la loi ou à la convention collective, car pour signer un accord, pas besoin de représentants syndicaux, l'employeur fait sa loi face à un personnel souvent désarmé et inquiet pour son emploi.

Précisons que ces accords ne sont pas publiés dans la base de données des accords collectifs, ce qui signifie que les nouveaux embauchés n'en seront pas nécessairement informés, et qu'ils pourront donc, au gré de l'employeur, bénéficier de conditions de travail plus favorables, d'où une différence de traitement entre salariés d'une même entreprise. Bonjour l'unité syndicale !

En définitive, la tant attendue « relance économique » se fera donc exclusivement sur le dos des salariés, les actionnaires et dirigeants d'entreprise restant bien à l'abri dans leur tour d'ivoire. Mais peut-être est-ce là l'interprétation très personnelle des tenants du capitalisme de ces paroles de l'Internationale : « Du passé faisons table rase... »

Ubérisation des relations de travail ou la précarisation à outrance.

Depuis le début de l'année 2015, la presse s'est fait largement l'écho de la pénétration sur le marché national de la start-up californienne Uber, qui offre un service de voitures avec chauffeurs entrant directement en concurrence avec les taxis, d'où la « révolte » de ces derniers et l'introduction dans le langage courant du terme d'« ubérisation ».

De quoi s'agit-il exactement ?

Précisons tout d'abord que ce nouveau type de service ne concerne pas que le transport : il peut s'appliquer – et le fait déjà – à de nombreux secteurs d'activité, par exemple à la réservation d'hô-

les modernes



tels, aux travaux de dépannage, voire même à des consultations juridiques. Concrètement, le client est mis en relation par le biais d'une plateforme numérique avec l'entreprise prestataire, ce qui permet à cette dernière de faire des économies substantielles : plus besoin de bureau par exemple puisque qu'il suffit de se connecter à la plateforme par le biais d'Internet ou autres moyens électroniques. Les prix s'en ressentent forcément, à l'avantage du client.

Il n'en reste pas moins que, outre que se pose le problème de la concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises du même secteur d'activité fonctionnant de manière « traditionnelle », la principale victime de ces nouvelles méthodes reste le professionnel chargé d'effectuer le travail (conduire le véhicule, par exemple).

Il faut savoir en effet que celui-ci n'a pas le statut de salarié, mais de travailleur indépendant ou autoentrepreneur ou *free-lance*, ce qui signifie qu'il n'est pas dans la relation employeur/employé, mais dans celle de client/fournisseur. De ce fait, le droit du travail ne lui est pas applicable, avec toutes les conséquences désastreuses que cela entraîne : pas

de congés payés, pas de salaire minimum, aucune garantie en cas de rupture du contrat, etc. De plus, il doit gérer lui-même son affiliation au régime d'assurance maladie, ainsi que les questions relevant de la fiscalité (c'est lui qui paie la TVA par exemple).

Il y a donc à la fois précarisation accrue et individualisation des personnes travaillant dans ces conditions. En effet, d'une part, du fait de leur statut d'indépendant, elles ne peuvent rejoindre un syndicat de salariés. D'autre part, ne bénéficiant d'aucune protection du droit du travail, elles sont entièrement tributaires des décisions de l'entreprise donneuse d'ordre, particulièrement en ce qui concerne la fixation de la rémunération (qui peut être modifiée unilatéralement en cas notamment de changement de politique tarifaire de la plateforme).

Il s'avère cependant que, lorsque certaines conditions sont réunies, la relation contractuelle peut être requalifiée en contrat de travail. En effet, le Conseil des prud'hommes peut être saisi et il lui appartiendra alors de vérifier si le travail est effectué de manière indépendante ou si, tout au contraire, la personne concernée est dans une relation de subordination avec le donneur d'ordre. Ce sera notamment le cas lorsque l'horaire de travail est imposé, ou lorsque c'est l'entreprise qui fixe des prix et les caractéristiques du service fourni, ou encore lorsque le donneur d'ordre prévoit un régime de sanction vis-à-vis du prestataire.

Les conséquences de cette requalification éventuelle sont importantes : application des règles du Code du travail et de la Convention collective (par exemple, paiement du salaire légal ou conventionnel, des heures supplémentaires ou des congés payés, application des règles du licenciement s'il y a lieu, etc.). De plus, l'entreprise prestataire s'expose, en cas de requalification, à être poursuivie pour travail dissimulé, ce qui ouvre droit au salarié à des dommages et intérêts.

De son côté, l'Urssaf peut engager une procédure pour récupérer les cotisations sociales. C'est ce qu'elle a fait en mai dernier, engageant des actions en justice pour faire reconnaître la dépendance économique inhérente à la relation salariale.

Résultat ? La loi El Khomri a « bétonné » : désormais, le Code du travail énonce en toutes lettres que les travailleurs des plateformes dites « d'échange de services » sont des travailleurs indépendants.

Michèle Gay

Décès tragique de la militante égyptienne Sarah Hegazy



Sarah est née en Égypte en 1989. Jeune femme brillante, ouvertement homosexuelle, elle s'est battue pour les droits de la communauté LGBT dans son pays natal. Militante politique (elle était communiste, a soutenu le parti Pain et Liberté en Égypte, puis le Spring Socialist Network au Canada). Elle a participé à la révolution de 2011 qui a mis fin au régime de Moubarak.

Condamnée à trois mois de prison, Sarah est torturée et subit des violences sexuelles dans sa geôle, lui occasionnant un grave stress post-traumatique dont elle ne se remettra jamais.

Après sa libération, elle a demandé l'asile au Canada où elle vivait jusqu'à ce 16 juin 2020.

Très éprouvée psychologiquement par les sévices que lui ont infligés ses bourreaux, elle met fin à ses jours. Elle laisse une lettre sobre derrière elle :

« À mes frères et sœurs : J'ai essayé de trouver le salut... mais j'ai échoué. Pardonnez-moi. À mes amis : l'épreuve est dure et je suis trop faible pour l'affronter. Pardonnez-moi. Au monde : tu as été extrêmement cruel et je te pardonne. »

Neuf ans après la révolution égyptienne, Hegazy écrira que « l'ancien régime tentera tout, même de sacrifier des icônes importantes du régime, afin de rester au pouvoir ou de reprendre le pouvoir », décrivant le président al-Sissi comme « le dictateur le plus oppressif et violent de notre histoire moderne », ajoutant que « les révolutionnaires croient que la bataille est une bataille de classe ». Hegazy a aussi dit que la révolution étant restée incomplète, la conséquence est que « la plupart d'entre nous sont maintenant dans la tombe, en prison ou en exil ».

Le magazine socialiste canadien *Spring* a publié une nécrologie d'Hegazy qui dit :

« Je me souviens qu'elle a dit : "Je ne me suis jamais sentie aussi vivante que pendant la révolution". En son honneur et pour pouvoir satisfaire notre sens de la vie, c'est notre devoir de continuer à lutter pour la révolution ici, en Égypte, et dans le monde. »

Malheureusement, avec l'arrivée au pouvoir d'al-Sissi et des Frères Musulmans, une répression féroce s'est abattue sur tous les militants. Selon l'ONG Human Rights Watch, « depuis l'arrivée au pouvoir du général al-Sissi en 2013, les arrestations pour motif politique se sont multipliées en Égypte pour atteindre le chiffre de 60 000. Pour faire face à cette augmentation sans précédent, l'État a dû investir dans la création de 19 nouvelles prisons ».

Le 22 septembre 2017, Sarah Hegazy assiste à un concert de Mashrou'Leila dont le chanteur principal, Hamed Sinno, est ouvertement gay. Elle est arrêtée avec un groupe d'autres personnes pour avoir brandi un drapeau arc-en-ciel en faveur des droits des LGBT. Son arrestation coïncide avec un mouvement de répression en Égypte pour mettre fin au soutien public aux droits des LGBT dans le pays.

Ombre chinoise

«Le discours politique est destiné à donner au mensonge l'accent de la vérité, à rendre le meurtre respectable, et à donner l'apparence de la solidarité à un simple courant d'air.»

George Orwell



La vérité !

Décidément, le régime communiste ne supporte pas la critique et la vérité. Vous pouvez passer de l'ombre à la lumière aussi vite que la vitesse de la lumière elle-même...

C'est très certainement au nom du principe de la supériorité scientifique du marxisme-léninisme, sauce maoïste. Cette société communiste était définie comme supérieure à la société capitaliste et devait apporter le bonheur au peuple en deux coups de cuillère à pot. Près de soixante-dix ans après son avènement, la société communiste s'est transformée en capitalisme d'État et le peuple bienheureux est exploité comme jamais sous le joug d'un régime militarisé. Au sein de cette société, il ne fait pas bon penser autrement que la ligne dispensée par les autorités sinon, c'est l'arrestation, l'emprisonnement, voire la mort, au nom des pères du communisme Marx, Lénine, Staline et Mao !

Idole déclarée ou traîtresse, il n'y a qu'un pas

C'est ainsi que Fang Fang, écrivaine chinoise de 64 ans, présidente de l'association officielle des écrivains du Hubei, dont Wuhan est la capitale, est passée en quelques jours d'être idolâtrée à traîtresse.

Écrivaine de renom, récompensée en Chine, elle n'a rien d'une dissidente. La plupart de ses livres racontent avec

humour et tendresse la vie «des petites gens» de la ville de Wuhan où elle réside depuis une soixantaine d'années.

Dès le 25 janvier, deux jours après la mise en quarantaine de la ville de Wuhan, Fang Fang a pris la plume pour raconter sa vie et celle de sa ville en confinement. Pendant ces soixante-deux jours coupés du monde, ses soixante récits sont devenus indispensables à des millions de Chinois.

Écrire pour dire

Elle entame l'écriture d'un journal qu'elle publie en ligne. Dès le premier jour, ce sont 20 millions de lecteurs qui se connectent. Elle écrit ce qu'elle voit, sa vie confinée, ce qu'elle ressent, ses humeurs. Ce qu'elle entend, les témoignages de ses proches et des amis. Ce qu'elle comprend : les hôpitaux débordés, le manque de masques, l'incurie des apparatchiks. Elle rend hommage au docteur Li, qui a tenté en vain d'alerter les autorités.

Ce journal est finalement apparu aux yeux du pouvoir comme la parole vraie face à la propagande incessante qui diffusait en permanence que tout allait bien et que la situation était maîtrisée.

Lors de la sortie du confinement, le 24 mars, Fang Fang sera arrêtée. En réalité, les autorités n'ont pas supporté qu'elle ait signé un contrat avec un éditeur américain et avec Stock, qui publieront son journal le 9 septembre prochain.

Ainsi, pour justifier son arrestation, les politiciens l'ont accusée de s'enrichir sur le dos de milliers de victimes, alors qu'elle a promis de verser ses royalties aux familles des soignants décédés.

«Quand un politicien se touche le visage, il dit la vérité, quand il se gratte l'oreille il dit la vérité, quand il lève le pouce, il dit la vérité; c'est quand il remue les lèvres qu'il ment.»

Batiste W. Foisy

Ruth Sheridan



Née le 25 janvier 1918 à Far Rockaway (New York), Ruth Sheridan est décédée à presque 102 ans en 2020. Elle est issue d'une fratrie de quatre enfants. Son père meurt alors qu'elle n'a que 11 ans; elle sera élevée par sa mère et sa tante. Diplômée du Brooklyn College, elle quitte New York pour Chicago et travaille comme secrétaire. Elle rencontre son mari Jack, militant syndical de l'IWW et épouse ses idées; elle devient une grande militante de ce mouvement syndical.

Elle lutta sur tous les fronts, depuis le soutien aux Indiens autochtones jusqu'aux empiètements des trusts pétroliers, en passant par la solidarité aux émigrants clandestins à la frontière mexicaine du Texas.

À la mort de son mari en 1967, elle continua sa route avec un nouveau compagnon. Ils se firent cueilleurs de pommes en Alaska. Elle rejoignit un mouvement d'élévation de la conscience collective et fonda une librairie féministe (Ships Shoes and Sealing Wax).

Elle s'engagea également dans le soutien aux peuples d'Amérique latine et se rendit en délégation au Salvador et au Nicaragua. Elle participa à la fondation des groupes Alaskans for Peace and Justice et Alaskans Concerned about Latin America (Alcla).

À travers son implication dans ces deux groupes, elle était très impliquée dans le mouvement étudiant. Elle était régulièrement invitée pour parler de son expérience comme organisatrice syndicale et militante de la justice sociale et de l'anarchisme.

Ruth Sheridan était un modèle pour tous ceux qui militent pour une transformation sociale en profondeur de par son engagement total pour la justice sociale, sa solidarité active et son profond respect pour tous ceux et celles qui luttent contre tous les pouvoirs.

Racisme d'État ou État raciste ?



Le terme « Racisme d'État » fait actuellement polémique. Blanquer a annoncé vouloir porter plainte contre un syndicat ayant dénoncé celui-ci...

Au-delà de l'atteinte à la liberté d'expression, il semble que l'État réfute ses prises de position en matière de politique discriminatoire. Pourtant, Sarkozy avait évoqué « des Français d'apparence musulmane », Valls fut condamné en 2015 pour les contrôles au faciès et pour ses propos contre les campements de Roms qui feraient augmenter la délinquance.

Que dire de Jupiter qui se gausse de la migration sanitaire en Kwassa [canot] des Comoriens vers Mayotte ? Les exemples de politiques tenant des propos racistes sont infinis provoquant une banalisation du racisme au sein de la population. La ségrégation et la xénophobie ne sont plus détenues seulement par l'extrême droite. Aujourd'hui, tout le monde a le droit d'être raciste et de le crier haut et fort !

Des « Dupont Lajoie » en puissance pullulent et ce, dans les plus hautes sphères. Ce serait presque devenu une fierté, un flambeau nationaliste qu'on exhibe et qui prouverait que l'on est un bon Français blanc qui aime sa patrie !

Dans sa misérable allocution du 14 juin 2020, Macron a dit qu'il ne fallait pas oublier le passé ! Quel passé ? Celui d'un pays colonialiste et impérialiste ? Celui de l'esclavagisme et des déportations ? Il est

inoubliable, car il teinte toutes les strates du pouvoir.

Les militants Kwame Ture et Charles V. Hamilton, dans leur livre *Black power*, édité en octobre 1967, conceptualisent l'idée d'un racisme voilé issu du colonialisme et de l'esclavagisme qui continue de structurer un ordre social alors que la liberté est consacrée par la loi.

Le racisme d'État a une histoire assez ancienne : on le retrouve chez Michel Foucault. Il parlait du racisme d'État dans un texte assez fameux qui s'appelle *La Guerre des races*. Il en parlait dans le sens où la définition, sous l'angle des races, est liée dans son analyse à une logique de guerre. Il nous dit qu'au fond la politique est la continuation de la guerre, c'est le prolongement pour assurer aux dominants les conditions de leur domination. C'est là qu'il fait apparaître la notion de racisme d'État, comme un racisme qui est structurellement incorporé à la façon de conduire la politique au profit des dominants, pour aller vite.

« Il n'y a guère de fonctionnement moderne de l'État qui à un certain moment, dans certaines limites et dans certaines conditions, ne passe pas par le racisme, expli-

quait alors le philosophe. Le racisme c'est d'abord le moyen d'introduire, dans ce domaine de la vie, que le pouvoir a pris en charge, une coupure. La coupure entre ce qui doit vivre et ce qui doit mourir, dans le continuum biologique de l'espèce humaine. »

Le sociologue Éric Fassin, professeur de science politique à l'université Paris VIII, déclare :

« L'expérience de certaines personnes racisées, ce qu'elles voient en face d'elles, c'est un État absent pour ce qui est de l'État providence, mais un État présent pour ce qui est de l'État répressif. Autrement dit, dire à des personnes qui craignent que leur enfant ou leur frère ne rentre pas le soir parce qu'ils auraient croisé au mauvais moment la police, leur dire que le racisme d'État n'existe pas leur paraît très abstrait puisque la réalité c'est que ces personnes voient que les agents de l'État visent explicitement certaines personnes. Et quand on voit que les policiers sont rarement condamnés, dire aux victimes de pratiques racistes d'agents de l'État qui ne sont pas punies par l'État que le "racisme d'État" n'existe pas leur est incompréhensible. »

Natacha Tallaire

Racisme et sexisme

C'est exactement la pensée de Gloria Steinem, grande féministe américaine¹, qui a vécu deux ans en Inde, puis parcouru les USA après avoir été «Buny» dans un club Playboy (en 1963).

Lors de plusieurs interviews, dans les années 1990, elle dit que «*racisme et sexisme doivent être combattus ensemble*», le sexisme étant une forme de racisme contre les femmes. On ne peut selon elle perpétuer le racisme qu'en perpétuant le sexisme. Cette perpétuation passe par le contrôle de la reproduction par la société. Ce contrôle pérennise l'enfermement des femmes dans des castes, des cloisonnements sociaux et raciaux. Dès lors qu'il y a rupture des barrières, et sortie de ce confinement imposé, les femmes se côtoient, et découvrent l'identité de leurs combats contre la dépendance. Dépendance vis-à-vis des modèles sociaux, du mariage comme situation sociale, des hommes machistes, des préjugés, des couleurs de peau, de l'obligation d'être une «reproductrice»...

C'est ainsi que Gloria Steinem a fait du droit à l'avortement la base de toute démocratie. Elle dit combien elle a appris aux côtés des femmes noires pour son propre développement personnel, sa capacité à s'exprimer, sa prise de parole publique qui lui a été si difficile pendant longtemps.

Elle pense ainsi que «*les femmes noires aux États-Unis ont exercé une influence phénoménale sur le mouvement des femmes en général mais cela n'est pas dit, pas reconnu*». Il est dit souvent, faussement selon elle, que le mouvement des droits civiques était l'apanage des Noires alors que le mouvement de libération des femmes était plutôt celui des Blanches. Elle fait ainsi le parallèle entre l'infantilisation des femmes et la ségrégation raciale à la fois dans le système patriarcal général et dans la version américaine du couple où la femme dépend du revenu de l'homme.

Elle pense qu'à bien des égards les femmes noires sont plus conscientes de la liaison entre les deux questions, racisme et sexisme, en même temps. Ce qui crée une conscience politique plus aiguë chez les femmes noires.

«*Elles avaient plus d'expérience de la discrimination et étaient plus politisées*, dit-elle. *Elles cumulaient les injustices salariales liées à leur*

L'humoriste Fary, interviewé dans *Le Monde* le 15 juin, dit que le lien entre le combat contre le racisme et celui pour le féminisme est très étroit et ressemblant, dans la mesure où, dans les deux cas, il s'agit selon lui d'un combat de longue haleine. Je résume la pensée de cet homme, dont la famille est originaire du Cap Vert. Il parle d'un combat dont les phases sont : identification du problème, mise en cause de ceux qui croient bien se comporter, caractérisation du préjudice subi, écoute de ceux qui subissent, pédagogie de déconstruction des schémas habituels...

statut de femme et à leur statut de Noires. Elles devaient gagner leur vie et ne comptaient pas sur le salaire d'un mari, au contraire de beaucoup de femmes blanches qui votaient uniquement dans l'intérêt de ce dernier. Mais ne nous leurrons pas : c'est encore le cas.» (*Le Monde*, 8 mars 2020)

Elle dit ainsi dans une interview :

«*Il faut savoir sur cette infortunée élection présidentielle aux États-Unis que plus de 90% des femmes noires ont voté pour Hillary Clinton et 51% des femmes blanches ont voté pour Trump. Il faut se poser la question de ce 51%, il englobe des femmes blanches qui sont dépendantes du revenu et de l'identité de leur époux.*»

Elle participera à la marche de Martin Luther King à Washington en 1963. Elle découvrira avec une grande émotion cette foule de 250 000 personnes qui avançait calmement vers le Lincoln Memorial. Elle rapporte : «*Une femme noire m'a fait remarquer l'absence de femmes au micro. Elle en était contrariée, et elle avait raison, mais je ne l'avais même pas noté. Et puis j'ai vu la chanteuse Mahalia Jackson crier à Martin Luther King, alors qu'il commençait son discours, "Parle-leur du rêve, Martin!"*»

C'est là qu'il s'est lancé dans le discours célèbre largement improvisé «I have a dream». «C'est donc bien une femme qui lui a donné l'impulsion décisive...»

«*"I have a dream today!"* Je rêve que mes quatre enfants vivront un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau, mais sur la valeur de leur caractère.»

Je fais aujourd'hui un rêve !

En tout, King répète sept fois «I have a dream», rapporte-t-on : «Je rêve qu'un jour, sur les rouges collines de Géorgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité...»

Et Gloria de dire :

«*J'ai souvent repensé à ce moment historique. Et je ne peux pas m'empêcher de regretter que les femmes de l'entourage du pasteur n'aient pas été invitées à prendre la parole. Si les femmes avaient représenté la moitié des orateurs de cette grande marche, d'autres drames scandaleux, d'autres sujets de bataille, auraient ainsi émergé. Notamment celui des viols de femmes noires par les hommes blancs.*»

Il y a beaucoup à dire encore sur Gloria Steinem...

Retenons pour l'instant, dans les circonstances actuelles, la profonde communauté de pensée qui existe entre les féministes et ceux qui combattent le racisme et la violence policière. Ce qu'Assa, la sœur d'Adama Traoré exprime fort bien en France quand elle prend la parole au nom du Comité de défense de son frère, en témoignant sa solidarité avec Georges Floyd.

Fary a raison, c'est un long combat. Même avec la mort de Traoré, de Floyd et de bien d'autres, la déconstruction des discours et des attitudes racistes est loin d'être finie.

Anne-Marie Chartier

1. Gloria Steinem :

- *Ma vie sur la route*, autobiographie, Harper Collins, 2015 (en anglais), 2019 (en français).
- *Actions scandaleuses et rébellions quotidiennes*, Éditions du Portrait, 1983.
- Interview du 21 mars 2019, présentant sa biographie, YouTube.

Un confinement qu'il

On confîne un malade contagieux pour le soigner et pour protéger les autres. On vérifie qu'il est contagieux en le testant. Dès lors qu'on confîne toute la population chez elle, le plus souvent dans des espaces trop petits, dans des HLM, en fermant les écoles, les parcs, les lieux sportifs, les piscines, les bars, les cinémas, les lieux culturels, en interdisant les balades en campagne et en montagne, en interdisant les jeux collectifs sur les places... c'est la dictature! ça s'appelle comme ça. Il est inutile de tenter de trouver un autre mot pour caractériser ce que fut la réalité française et celle d'autres pays, pour une majorité de la population pendant presque trois mois.



Dans le même temps, en France, les hôpitaux en difficulté renvoyaient chez eux des gens qui toussaient avec un peu de fièvre : « Prenez du Doliprane, reposez-vous et restez chez vous. »

C'est ainsi que des familles entières sont tombées malades.

On nous a dit : « Heureusement qu'il y a eu le confinement sinon c'eût été catastrophique. » C'est un MENSONGE insupportable.

Deux pays capitalistes très semblables avec deux stratégies santé différentes : l'Allemagne a eu 8 500 et quelques morts du Covid 19, la France environ 28 500.

En Allemagne, la personne fiévreuse et qui toussait était immédiatement dépistée et gardée à l'hôpital. Pourquoi ? En Allemagne 29,2 lits de réanimation pour 100 000 habitants, en France 11,6 (restez chez vous !); en Allemagne 8,3 lits normaux d'hôpital pour 1000 habitants, en France 6,4.

Je ne discute pas du pourquoi de la différence. Merkel en Allemagne ? Macron en France ? Est-ce suffisant ? Je ne sais.

En Allemagne, on a peu confiné; en France, Macron a profité du virus pour s'exercer à la dictature, au contrôle des populations, en donnant des pouvoirs exorbitants à la police. Macron en a profité pour faire refouler les étrangers derrière les frontières, détruire tous les campements, mettre certains dans des Centres de rétention, faire la chasse aux jeunes étrangers mineurs, et permettre à la police d'être encore plus zélée et violente contre des milliers de gens laissés dans la rue, entre autres des femmes étrangères isolées... Le programme du FN !

Pendant ce temps, certains ont vu dans le confinement la fin du capitalisme (les féministes « les Glorieuses », par exemple, et d'autres) ; « Ce ne sera plus jamais comme avant ! », sous prétexte que sou-

dain il n'y avait plus de pollution dans les villes (*idem* en Chine qui a donné l'exemple d'un contrôle humain inimaginable), sous prétexte que les oiseaux pouvaient revenir massivement dans les arbres et buissons, etc. La bonne blague !

En réalité la plasticité du capitalisme est très grande ! Ce dernier peut survivre à l'absence momentanée de pollution ! Il la produit mais n'en a pas besoin. Il peut encore faire pire... Ce dont il a besoin, c'est de détruire toutes les petites productions autonomes, tous les petits circuits de distribution, et évidemment la culture, pour une exploitation encore plus grande, avec une énorme armée industrielle de réserve ! Eh bien, voilà, c'est fait ! Un chômage qui s'annonce gigantesque (il l'est aux USA) et qui touchera d'abord les jeunes et les femmes.

Le confinement, ce fut la promotion des grandes surfaces comme espace d'hyperconsommation, et de distraction anticulturelle. Même avec les gestes dits « barrière », on y tripote les légumes et les fruits en se côtoyant. Dans les marchés autorisés, dehors, les petits marchands ont interdit qu'on tripote les fruits et légumes, et la police y veillait !

Enfin, maintenant que c'est devenu quasiment inutile, on nous impose le masque : grotesque mascarade ! Mais « en haut » on ne le porte pas ¹.

Faire semblant de préserver la santé, alors que rien n'a été fait pendant les mois les plus cruciaux : janvier, février, mars... qu'est-ce donc ?

Et les femmes dans tout cela ?

Dans cette atmosphère faite pour produire la peur, par la répétition inlassable de mensonges savamment dosés, où les enfants étaient dits être porteurs et propagateurs du virus, où toute la population était soi-disant uniformément touchée – alors que les

1. Le 23 mai, le quotidien *Le Monde* publie la photo d'une séance d'un conseil ministériel au grand complet. L'espace entre chacun est minimum, et personne ne porte de masque. Au Parlement, espace réglementaire, mais pas de masques. Ceux-ci sont aujourd'hui pour le peuple !

Il faut bien qualifier...

infos actuelles répètent toutes les heures que 9 personnes sur 10 mortes du Covid avaient plus de 65 ans –, dans cette atmosphère d'apprentissage à toujours plus de soumission, d'infantilisme, et de haine de l'autre (l'autre est un pestiféré potentiel), ce sont évidemment les femmes, les enfants et les personnes âgées qui ont été les premières victimes, mais surtout les femmes de couleur d'origine étrangère.

Dans la situation normale d'existence du patriarcat, le syndrome de la violence touche principalement des hommes immatures, envieux de pouvoir, caractériels, jaloux et possessifs... tandis que le syndrome de la soumission touche surtout des femmes qui n'ont pas appris à se défendre, affectivement fragiles, très souvent dépendantes à tous égards... Voilà tous les ingrédients habituels connus qui vont se trouver démultipliés pour produire les drames que le confinement a exagérés : viols et assassinats. Car le confinement a été utilisé pour contraindre les populations à une politique à venir encore plus

difficile que la précédente, même si, pour faire passer la pilule, la réforme des retraites a été différée ; cela a été décrit dans le détail.

Les gouvernements n'ont pas créé le virus, mais quelle aubaine pour expérimenter de nouvelles méthodes d'oppression des individus !

C'est Edward Snowden qui explique, alors qu'il est encore très jeune, que le terrorisme vient tout droit de la politique des USA en Afghanistan, et qu'il donne prétexte au contrôle total de la population.

Le terrorisme, les virus en tous genres, ce n'est réjouissant pour personne, mais pour les femmes ce peut être un recul sans précédent en matière de contraception, de droit à l'avortement, d'égalité des salaires, d'indépendance financière, d'égalité hommes/femmes, d'émancipation générale de l'humanité... Que les féministes prennent conscience que leur combat n'en est qu'à ses débuts

A.-M. C.

Le monde d'avant... encore !

Contrairement aux affirmations de tous ces experts, savants, analystes, sociologues, journalistes, médecins spécialistes et doctes donneurs et donneuses de leçons, au service des politicards et de leur maître le « capitalisme » qui viennent postillonner à la télévision qu'avec l'épidémie du coronavirus nous sommes entrés dans un monde d'après... que nous allons devoir vivre différemment – le télétravail sera privilégié, les gestes protecteurs permanents, les déplacements limités, les rassemblements de plus de cent personnes contrôlés et la surveillance renforcée... Bref, ces « grands protecteurs » de l'humanité sont en train de nous concocter et de nous façonner les cerveaux pour qu'inconsciemment nous acceptions une société digne de Big Brother où les libertés ne seront plus qu'un lointain souvenir.

Ce n'est pas la santé des êtres humains que ces sectateurs veulent préserver et sauver, mais bien le système capitaliste. C'est dans ce contexte que le « Ségur de la santé », s'est ouvert sous la houlette d'une

vieille ganache sur le retour. M^{me} Nicole Notat, dont le curriculum vitae ne plaide pas en sa faveur. C'est pourquoi les travailleurs·ses de la santé devraient être vigilants car ce n'est pas parce que le président dit d'eux que ce sont des héros, qu'il va les décorer, qu'ils pourront défiler sur les Champs Élysées le 14 juillet prochain, que l'hôpital public sera sauvé, que les salaires seront revus à la hausse et que du personnel sera embauché massivement.

À moins que le chef de guerre Macron ne décide de faire passer le service public de la santé sous le ministère des Armées et que tout le personnel de santé ait le statut de militaire...

Je crains que ce « Ségur » n'ait été organisé en urgence pour remédier au mécontentement et désamorcer la colère des agents hospitaliers, et que M^{me} Notat fasse office d'euphorisant/anesthésiant. La bougresse a de l'expérience.

D'autant qu'en ouvrant le 25 mai le Ségur, Édouard Philippe, le Premier ministre, a donné le ton : le temps de travail

ne doit pas être « un tabou » ; et le ministre de la Santé de rajouter pour mettre les points sur les i et les barres sur les T « si les salariés de l'hôpital souhaitent travailler davantage et augmenter leur rémunération, il faut que ce soit possible ».

Voilà des propos et des actes qui montrent que le chef du gouvernement est passé à côté des revendications du personnel hospitalier, il ne les a pas entendues et ne veut pas les entendre. Pas plus que pendant la crise du coronavirus (près de quatre mois tout de même), il ne s'est pas rendu compte à quel point les soignants étaient fatigués, éreintés. C'est la remise en question des 35 heures et par voie de conséquence un recrutement du personnel au compte-gouttes (sous perfusion).

Décidément, Président, Premier ministre et toutes les autres duègnes n'ont que mépris pour les travailleurs·ses. Leurs bouches s'ouvrent toutes grandes mais il n'en sort que mensonges.

Justhom

Regrets sur ma vieille robe de chambre

Après cinquante-cinq jours d'assignation à résidence, bravant amende et prison pour une sortie en roue libre, je dois te quitter ma vieille robe de chambre, te jeter et te remplacer pour aller consommer sans retenue et relancer l'économie...

(Discours des « maîtres de notre vie confinée » relayés par la cour médiatique)

Gardez vos vieux amis la pauvreté à ses franchises, l'opulence à sa gêne.

Denis Diderot

Nous avait-on demandé, pendant ce temps de garde à vue généralisée, si nous choissions la santé pour certains – nantis et premiers de cordée – ou la liberté pour tous ? Pour obtenir notre consentement au bouclage par la peur sonnait chaque jour l'angélus morbide : l'annonce du nombre de morts et pour mieux nous endormir des moments de « pur amour » : hypocrites remerciements et applaudissements aux combattant·es des tranchées : caissières, éboueurs, soignant·es et comme les dames patronnesses tricotant des chaussettes kaki pour les pauvres nous leur cousons des masques.

Les bienveillants roucoulaient tandis que les boutiquiers de la vie par écran interposé se frottaient les mains : la vie se traitait en ligne plus que jamais : se soigner, travailler, se distraire, aimer, apprendre... et l'on sait bien que les très mauvaises habitudes sont difficiles à perdre. Travail, famille, wi-fi nous dessine un avenir moins romantique que celui dont nous avons rêvé en écoutant chanter les oiseaux des jardins : frugalité, décroissance, retour à la nature, au commerce local et au partage pour ne plus avoir à choisir entre la fin du mois et la fin du monde.

Bienveillance à l'heure de l'apéro mais vulgarité, mépris, arrogance quand on nous cachait que le séisme n'était pas le même pour tout le monde et que sauver des vies quoi qu'il en coûte n'était pas vrai pour les migrants, les SDF et les pensionnaires des EHPAD.

On oubliait de nous dire que la misère était le premier facteur de risque mortel et que les principales victimes aujourd'hui et demain de l'épidémie tueuse étaient et seraient les pauvres.

Dans une somnolence technologiquement gouvernée et médicalement assistée, personne ne nous rappelait qu'en France l'écart d'espérance de vie entre premiers et derniers de cordée est de treize ans – le plus élevé d'Europe !

Vulgarité, quand on nous dit que les universités, lieux de vie et de culture, ne rouvriront pas avant septembre, mais que, dès juin, nous pourrions fréquenter les Galeries Lafayette et le Puy du Fou et tant pis pour une jeunesse avide de savoir et de rencontres et peu menacée par la maladie.

Confiné·es nous étions mais pas les réformes plus tueuses que le virus qui laminent déjà le quotidien des plus précaires et repointent le bout du nez : réforme du chômage, des retraites, liquidation des services publics.

Alors, comme il ne faut pas, selon la formule de Bruno Latour, gâcher les crises et qu'elles permettent de savoir à quoi l'on tient vraiment et ce que l'on peut jeter, faisons l'inventaire.

Et comme il est plus facile d'énumérer ce que l'on veut jeter ne nous privons pas ! Quant à ce qui nous tient à cœur, à nous toutes et tous en commun de le dire.

Annie

1. Extrait de l'interview de Nawal el Saadawi dans le journal *Clarín*, « La maternité est une prison ; le père est libre, mais la mère ne l'est pas », 20 juin 2020, www.clarin.com/cultura/

2. <https://www.change.org/p/emmanuel-macron-revalorisez-les-emplois-f%C3%A9minis%C3%A9s>, mai 2020.

3. Pascale Molinier, *L'Énigme de la femme active, égoïsme, sexe et compassion*, Éditions Payot et Rivages, 2003.

4. Anne-Sophie Pelletier, *EHPAD, une honte française. Le témoignage choc d'une soignante*, Pocket, déc. 2019.

Covid-19, pour les femmes Triple journée et charge émotionnelle

« Nous avons été élevées au rang de sacrifiées, le sacrifice pour la famille, pour les enfants, pour le pays. Mais ni le pays, ni le mari, ni les enfants ne se sacrifient pour les femmes. Mais nous le tolérons. Nous devons éradiquer cette psychologie de l'esclavage¹. »

Nawal el Saadawi

Le confinement a creusé de nombreuses inégalités pendant qu'une nouvelle forme de régression est apparue: celle de la triple journée. Les femmes connaissaient déjà la double journée mais c'était sans compter le cumul avec l'école à la maison.

Pendant la crise, la part des tâches domestiques assumée par les femmes est restée à 70%, avec une fourchette allant de 67% pour les femmes dans un couple travaillant à la maison en télétravail, à 82% quand il y a présence d'enfant de moins de 12 ans. Ainsi les hommes confinés avec leur partenaire n'ont toujours pas vu que les tâches domestiques ne se faisaient pas toutes seules! Ou n'ont pas voulu mettre la main à la pâte, perpétuant le maintien de l'assignation de genre. Comme ils n'ont pas remarqué que la charge éducative revenait, une fois de plus, largement aux femmes pour les enfants privés d'école pendant plus de deux mois en France. Ils affirment assurer 45% de cette charge alors que les femmes l'estiment pour elles à 80%: un petit hiatus encore genré! Si la notion n'est pas nouvelle, elle s'est renforcée avec la crise: celle de la charge émotionnelle, assumée par les femmes, comme responsabilité du bien-être émotionnel de la famille, comme celle des patients et des clients dans la sphère du travail. Évidemment! puisque les filles sont éduquées pour être filles, puis femmes bien gentilles. On parlait de double journée dans les années 1970, on parle de triple journée aujourd'hui:

Avec le déconfinement, tous les enfants ne retournent pas à l'école. Comment se négocie, dans le huis clos familial, la garde des enfants qui restent à temps plein ou à temps partiel à la maison? C'est dans l'ordre des choses, papa au travail, maman au foyer. Comme les femmes se retrouvent à faire l'essentiel des tâches domestiques, parentales, la classe à la maison, y compris quand

les deux conjoints sont tous les deux en télétravail, le rapport de force reste inégal. De plus, se rajoute le mépris de la société pour les femmes au foyer, qui ne feraient rien de leur journée! Cela se rajoute à la charge émotionnelle.

Travail pour le patron, travail domestique pour le conjoint et la famille en général, travail d'accompagnement des tâches scolaires pour les enfants, dans une journée qui ne fait que 24 heures...

Quand tous les soirs, le personnel soignant et les personnes assurant la continuité de la vie quotidienne étaient applaudis, rappelons-nous que la majorité de ces emplois sont très féminisés. Ce sont des infirmières (87% de femmes) et aides-soignantes (91% de femmes), mais aussi des aides à domicile et des aides ménagères (97% de femmes), des agentes d'entretien (73% de femmes), des caissières et des vendeuses (76% de femmes), ce sont encore des travailleuses sociales et des enseignantes. Ces métiers sont dits «de femmes»; il s'agit d'éduquer, soigner, assister, nettoyer, écouter, servir... faisant appel à des «compétences présumées innées», si «naturelles» quand on est femme... Métiers aux compétences et qualifications sous-valorisés.

« Les compétences relationnelles ne sont que très rarement considérées comme des compétences techniques et complexes. Elles sont assimilées à des qualités personnelles, niant ainsi les connaissances et l'expérience professionnelles pourtant indispensables. Les responsabilités auprès de personnes malades et fragilisées ont une moindre reconnaissance que les responsabilités financières. Être constamment interrompue ou effectuer une multitude de tâches différentes au sein d'un même métier n'est pas reconnu comme de la polyvalence profession-

nelle. Soutenir – physiquement et psychologiquement – un patient en fin de vie, apporter des soins à domicile sans équipements professionnels, ou encore passer des milliers d'articles par heure à une caisse, tout en maintenant un sourire commercial, représentent des formes de pénibilité et de charges physiques ou nerveuses, non reconnues pour ces emplois, et pourtant aujourd'hui si médiatisées!² »

(Extrait de la pétition initiée par Rachel Silvera et Séverine Lemièrre)

Ces mêmes femmes subissent la triple journée et une charge émotionnelle d'autant plus importante que leur métier consiste à s'adresser à autrui, soumises à un rythme soutenu sans pause, et qui les engage très souvent affectivement^{3,4}. Depuis plusieurs années, des travailleuses en lutte, des syndicalistes, des chercheuses et des militantes féministes démontrent la vraie valeur de ces emplois et revendiquent le principe juridique «d'un salaire égal pour un travail de valeur égale». Elles n'ont toujours pas été entendues. Et ce ne sont pas de simples primes Covid-19 qui apporteront la réponse. Comme le dit Nawal el Saadawi et Pascale Molinier, apprenons à être plus égoïste, à dire non pour que les tâches de la double et de la triple journée soient partagées et le niveau de la charge émotionnelle abaissé.

H. H.

1. Extrait de l'interview de Nawal el Saadawi dans le journal argentin, *Clarín*, «La maternité est une prison; le père est libre mais la mère ne l'est pas», 20 juin 2020, www.clarin.com/cultural/

2. <https://www.change.org/p/emmanuel-macron-revalorisez-les-emplois-f%C3%A9minis%C3%A9s>, mai 2020

3. Pascale Molinier, *L'Énigme de la femme active, égoïsme, sexe et compassion*, Éditions Payot et Rivages, 2003.

4. Anne-Sophie Pelletier, *EHPAD, une honte française. Le témoignage choc d'une soignante*, Pocket, déc. 2019.

Humaniser la question judiciaire et détruire les prisons

« Avant de juger, il faut comprendre et quand on a compris, on n'a plus envie de juger. »

André Malraux

Pour humaniser la justice et abolir la prison, il importe d'établir une médiation entre la victime et l'auteur du délit. La sanction doit se substituer à la punition, et chercher des alternatives à son corollaire, l'enfermement : ne pas appliquer la loi du talion (œil pour œil, dent pour dent) en enclenchant le cycle infernal de la vengeance, peu satisfaisant pour les victimes. La violence, c'est ce que génère cette société capitaliste qui ne sème que la discorde, la jalousie, la haine et, au bout du bout, trop souvent la mort. Tant que nous vivrons dans une telle société nous refuserons d'être complices de ceux qui jugent, qui oppressent, qui répriment. Nous ne voulons ni juger ni être jugés.

Une justice caduque

Depuis plusieurs siècles, avec la complicité de l'église catholique, les détenteurs du pouvoir ont mis sur pied le fonctionnement arbitraire, autoritaire et patriarcal d'une société dont on ne cesse de nous vanter les bienfaits. Les professionnels de la politique ont compris que diviser c'était régner et que pour que tout fonctionne comme ils le souhaitaient, il fallait nous faire croire qu'il y avait les bons et les méchants, les ouvriers et les patrons, les pauvres et les riches (classes laborieuses/classes dangereuses). Et surtout qu'il fallait impérativement punir ceux qui mettaient en cause l'ordre social...

D'où la nécessité de mettre en prison les déviants pour protéger les citoyen·es et, il n'y a pas si longtemps encore, condamner à mort lorsque la « justice » avait statué que le délit, le crime le justifiait.

Mais, bon sang à quel titre et au nom de quoi, certaines personnes auraient droit de vie et de mort sur les autres ?

« Les hommes appelés à en juger d'autres devraient avoir fait un stage de deux ou trois mois en prison. »

Marcel Aymé, *La Tête des autres*

Se permettre de juger, c'est faire preuve d'une violence extrême, d'une supériorité indécente et d'une injustice aveugle.

La France est devenue une vaste prison, truffée d'une multitude de lieux où sont enfermées toutes les personnes suspectes de porter atteinte à la République, de créer des désordres et surtout de remettre en cause le pouvoir politique.

L'État est de plus en plus répressif. Que l'on se tourne à droite à gauche, au centre et aux extrêmes, on est systématiquement en face d'un uniforme et « gendarmement » surveillé. L'enfermement est devenu la réponse aux maux et aux transgressions que génère la société.

Cette dérive autoritaire et fascisante est synonyme de déshumanisation, d'atteinte à la dignité humaine et à l'intégrité physique ou mentale des individus.

En 2007, ont été recensés en France environ 5 500 lieux privés de liberté :

- 190 prisons dont 116 maisons d'arrêts,
- 13 centres de semi-liberté,
- 4 000 locaux de garde à vue, dont 3 600 relèvent de la gendarmerie et 419 de la police nationale,
- 28 centres éducatifs fermés,
- 25 centres de rétention administrative dont 20 gérés par la police nationale et 5 par la gendarmerie,
- 138 locaux d'arrêts des armées,
- une centaine de locaux de rétention administrative,
- une centaine de zones d'attente des ports, aéroports et gares,
- plus d'un millier de secteurs psychiatriques des centres hospitaliers¹.

L'enfermement n'est pas la solution

Des solutions existent en France et ailleurs dans le monde pour que demain ces bâtisses hideuses et synonymes de violences physiques et psychiques que sont les prisons disparaissent de notre environnement. Il suffit d'une volonté politique, mais, les choix qui sont faits sont des choix de classe. Le peuple d'en bas est considéré comme dangereux pour les possédants. Il faut donc les protéger, eux et leurs biens (mal acquis). À la place de ces laideurs, mettons des lieux de culture, des logements confortables et accessibles aux simples citoyen·es.

D'autant que la majorité des dangereuses personnes qui crouissent dans les prisons sont celles que le capitalisme a laissées sur le bord du chemin au nom de la rentabilité, de la croissance et du profit.

La population qui peuple les prisons de France (et d'ailleurs !) montre à quel point le capitalisme génère l'injustice et sacrifie la

jeunesse du pays. À cet égard les chiffres publiés par l'Observatoire des inégalités sont éloquentes.

Au 1^{er} janvier 2020 :

70 651 personnes, dont 2532 femmes, étaient victimes d'enfermement et vivaient dans des conditions inhumaines, la capacité des prisons n'étant que de 61 080 personnes. Deux à trois personnes sont entassées dans la même cellule et plus de 1 600 dorment sur des matelas à même le sol...

Ceux qui peuplent les prisons sont essentiellement des jeunes et des ouvriers et ouvrières :

- 27,7% ont moins de 16 ans; 44,3% entre 16 et 17 ans,
- 18,2% entre 18 et 19 ans; 8,3% entre 20 et 24 ans,
- 1,5% de 25 ans et plus.

Certes, on ne trouve pas beaucoup de patrons ni de politicards ou de cadres et intellectuels dans les centrales pénitentiaires et les maisons d'arrêts. C'est bien connu, les voyous et les voleurs ne peuvent être que les jeunes et les prolétaires. N'oublions pas que les prisons sont aussi un marché lucratif. En France, 1/3 des prisons sont gérées par des groupes privés alors que l'État débourse des milliards pour payer les services : construction de bâtiments, gestion des repas, de l'accueil des familles, travail des détenus, etc.

Un voyou issu du peuple et un voleur issu du patronat n'ont pas la même valeur. Le premier subira l'opprobre, sera mis à l'index et sera châtié. Le second se verra décerner la Légion d'honneur et récompensé.

C'est ainsi que les catégories socioprofessionnelles qui subissent une condamnation d'emprisonnement sont également le reflet de cette société basée sur l'injustice et la peur du peuple.

- 0,9% sont des agriculteurs; 10,9% des artisans/commerçants,
- 3,3% des cadres et professions intellectuelles supérieures,
- 9,6% des professions intermédiaires; 11,8% des employés,
- 49,8% des ouvriers; 13,7% des personnes sans profession.

Les femmes incarcérées sont les grandes oubliées

Seules deux prisons leur sont spécifiquement réservées. Le centre pénitentiaire de Rennes et la maison d'arrêt de Versailles. En dehors de ces deux lieux «privatifs de liberté», les détenues sont réparties sur l'ensemble des prisons pour hommes (190 centres de détentions et maisons d'arrêts), dans des quartiers «à part», le quartier dit «des femmes».

Plus que celui des hommes, le parcours des femmes détenues est très souvent chaotique. Il est fait de violences subies dès l'enfance, puis au sein du couple. En prison, elles sont victimes d'humiliation permanente et font l'objet d'un contrôle moral plus sévère que celui des hommes. Le moindre écart est sanctionné. Elles doivent travailler et surveiller leur vocabulaire ainsi que leur tenue.

Celles qui affichent une trop grande personnalité et indépendance en se montrant trop rebelles sont immédiatement réprimées et reléguées aux travaux les plus dévalorisants...

Être femme en prison : une humiliation quotidienne

Chaque année, 60 femmes accouchent en prison et 95 enfants intègrent une cellule mère-enfant. Cette cellule qui, en théorie, devrait avoir une surface de 15 m² ne les fait que rarement.

L'enfant d'une mère incarcérée peut rester avec elle jusqu'à l'âge de 18 mois. Seulement 29 prisons sur 190 disposent d'une nursery. Mères et enfants vivent ainsi souvent dans des conditions indignes d'insalubrité et de promiscuité.

Personnages du passé, Mesdames et Messieurs les politicards, vous êtes condamnables. Vous n'avez pas le droit d'imposer à des individus une telle humiliation. Ce n'est pas parce qu'une personne à un moment de sa vie a transgressé vos lois et règlements abusifs – à protection variable –, qu'il faut lui faire payer cette faute en l'humiliant et la mortifiant. Il existe d'autres moyens plus efficaces pour que les personnes qui sortent de ces lieux se réintègrent, reprennent leur place dans la société et soient respectées comme cela doit l'être pour tout être humain. Cela éviterait toutes les récidives.

D'où l'importance de respecter les droits humains surtout en prison. Des expériences ont eu lieu et se déroulent en France, avec succès, mais les pouvoirs politiques n'en font guère de publicité. Et pourtant...

Spécificité et rôle de la prison

La sociologue Catherine Baker a prononcé en 1985, au congrès d'Amsterdam du Mouvement abolitionniste des prisons, un discours intitulé : «L'abolition des prisons».

Dans la brochure qui reproduisait son allocution (publiée aux éditions du Ravin bleu), elle affirmait haut et fort :

« Nous ne supportons pas d'être enfermés. Ni dedans, ni dehors, nous les innocents n'avons pas plus le droit d'entrer dans les taules que les détenus d'en sortir... Nous ne prétendons pas savoir ce qu'est la liberté mais nous percevons clairement et distinctement ce qu'est l'oppression qui nous empêche d'être nous-mêmes. »

Nous ne nions pas que pour certaines femmes le recours au pénal est la seule solution, en raison de leur isolement et d'un danger immédiat, souvent une question de vie ou de mort. Nous souhaitons simplement que l'on réfléchisse ensemble à d'autres solutions alternatives à la prison qui mettent l'accent sur la médiation et la reconstruction des liens sociaux. Des expériences – certes minoritaires – peuvent nous aider à cheminer vers cette destination «un peu floue»

À la fin des années 1980, un groupe d'éducateurs de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence s'est installé dans une ferme La Planche à Champoly, entre Saint-Étienne et Le Puy. Des mineurs venaient y travailler au lieu d'aller en prison.

Le succès de cette expérience faisait de l'ombre aux chantres de la punition par la «prison». Mais l'État a mis fin à cette expérience en 2000, alors que les résultats étaient éloquentes. La récidive sur le plan national se situait en moyenne à 50%. Ceux qui sont passés par la ferme de Champoly, en 20 ans n'ont rechuté qu'à 22%.

Unique en France

En Corse à Casabianda, sur la commune d'Aléria, il existe depuis soixante-dix ans une prison sans mur, sans barreaux, sans œillatons; les détenus ont même la clé de leur cellule. C'est une prison à ciel ouvert, dans un domaine agricole de plus de 1 400 hectares. Il y est pratiqué de la culture hors sol, de l'élevage de cochons et de brebis; jusqu'à 194 personnes peuvent y travailler. Tous sont

● ● ●

- ● ● volontaires. Ce modèle est une exception en France. Les trois quarts des personnes accueillies sont des délinquants sexuels et pour 70% d'entre elles, il s'agit d'affaires intrafamiliales.

Dans la journée, les détenus vaquent à leurs occupations professionnelles et le soir regagnent leur cellule. Dans cette prison il y a très peu de violence, pas d'évasion et le taux de récidive est extrêmement faible.

Une prison ouverte : l'Île de Bastoy (Norvège)

Cette prison (autre exemple cité par les abolitionnistes) reçoit 150 personnes. Elles habitent Bastoy, mais se rendent chaque jour en ferry à Oslo pour travailler.

Dans cette prison sans barreaux et sans menottes depuis 1984, les personnes ne sont pas traitées comme des sous-individus. Tout est mis en œuvre pour que la vie en détention ressemble le plus possible à la vie à l'extérieur.

Éducation plutôt que répression

Les personnes travaillent dans des fermes et des potagers, et peuvent s'occuper de l'élevage des poules, des moutons et des vaches. Elles participent au nettoyage des plages. Elles embarquent également sur des bateaux de pêche et découvrent de nouveaux métiers. Elles peuvent se perfectionner dans leurs compétences et leurs métiers d'origine. Ou bien en apprendre un autre.

Le salaire des détenus est celui du reste de la société. Les personnes sont assujetties à l'impôt sur le revenu. Elles doivent rembourser leur victime.

Toutes les personnes peuvent accéder à la culture. La scolarisation est primordiale, au point qu'il n'y a pas d'illettrés.

La formation des surveillants inclut deux années à l'Université.

Dans cette prison à ciel ouvert, la récidive est de moins 16% contre 30% en Suède, 50% en France et 66% aux États-Unis. Preuve que ce modèle est répliquable.

Ces quelques exemples sont la preuve que des alternatives à la prison sont possibles, il suffit de vouloir et de se donner les moyens. D'autant que financièrement ce type de fonctionnement reviendrait moins cher que le système carcéral actuel.

Je voudrais terminer cet article en ayant une forte pensée pour mon ami Julos Beaucarne dont la femme a été assassinée de neuf

coups de poignard le 2 février 1975, par un travailleur immigré. Julos a tenu à rencontrer celui qui avait assassiné sa femme et n'a cessé, par la suite, de se battre pour qu'il ne soit pas condamné à mort. Il reste un adversaire de la peine de mort². Voici le début de la lettre qu'il a écrite dans la nuit du 2 au 3 février 1975 :

« ... C'est la société qui est malade, il nous faut la remettre d'aplomb et d'équerre par l'amour et l'amitié et la persuasion... Le monde est une triste boutique, les cœurs purs doivent se mettre ensemble pour l'embellir, il faut reboiser l'âme humaine... »

Julos se dit anarchiste :

« Je le suis jusque dans la moelle de mes os. Anarchiste selon moi, ça veut dire proposer des pistes que d'autres n'ont pas encore explorées et enfoncer des portes qui n'ont pas été encore ouvertes. »

J.

1. Les lieux de détention :

– Maison d'arrêt : « reçoit » les personnes prévenues en attente de jugement ou condamnées à de courtes peines.

– Centre de semi-liberté : « reçoit » les personnes en régime de semi-liberté, aménagement de peine qui permet de quitter l'établissement pour exercer une activité professionnelle.

– Centre éducatif fermé : structure alternative à l'incarcération pour les mineurs.

– Centre de rétention administratif : utilisé pour retenir les étrangers auxquels l'administration ne reconnaît pas les droits de séjourner sur le territoire français et a décidé de procéder à leur éloignement forcé ; il existe également des locaux de rétention administrative recevant très temporairement les étrangers en attente de leur transfert dans un centre de rétention administrative et des zones d'attente dans les ports et les aéroports.

2. Le 22 janvier 1888 lors d'une conférence militante, Louise Michel échappe de peu à la mort. Un employé de commerce tire deux balles sur elle. Pour éviter son lynchage par la foule, Louise Michel déclare qu'il a tiré à blanc, puis elle ne cessera d'intercéder en sa faveur pour obtenir sa libération provisoire. Le 12 février 1888, il lui écrit la lettre suivante :

« Madame,

Je ne saurais trop comment m'exprimer envers vous, car je suis si heureux d'être rentré dans ma famille.

Je crois que ma pauvre femme serait morte de chagrin si cela avait duré trop longtemps.

Aussi Madame, je suis accompagné de ce que j'ai de plus cher au monde pour vous remercier de la bonté que vous avez eue envers moi.

Je vous suis reconnaissant. »

Pierre Lucas



Rennes. La Maison centrale des femmes. 1863. 700 détenues, 1 km de mur de clôture.

En finir avec la prison

Comme une piqure de rappel aux confiné-es, cette lettre d'un prisonnier, publiée dans «L'Envolée», nous rappelle que nous vivions (en «plus roudoudou» avec le confinement) ce qu'il vit tous les jours depuis de longues années: la privation de liberté et l'interdiction d'aller et venir à sa guise.



L'Envolée est un journal qui se bat contre l'enfermement et publie les textes et les lettres de prisonniers témoignant de leurs conditions de vie dégradées.

Dans les années 1970, des féministes luttant contre les violences sexistes écrivaient : « Ce n'est pas l'emprisonnement de l'agresseur qui changera sa mentalité, nous refusons de nous servir de l'institution carcérale. » Ces propos paraissent provocateurs aujourd'hui, alors que les associations féministes militant contre les abus sexuels réclament une pénalisation accrue et toujours plus de sévérité de la justice : extension des délais de prescription, passage par la case prison et allongement des peines.

Est-il impossible de concilier combat féministe et lutte pour l'abolition des prisons ? Un livre vient à point pour nous proposer des pistes de réflexion sur ce sujet. L'auteure, Gwenola Ricordeau, est professeure assistante en justice criminelle à la California State University de Chico, elle est partisane d'un féminisme anti-carcéral et plaide pour l'abolitionnisme pénal dans un livre publié en 2019, *Pour elles toutes : femmes contre la prison*.

Son livre s'ouvre sur une émouvante dédicace à toutes les femmes :

« Mon cœur se serre avec elles toutes qui ne disent rien parce que la police n'a rien fait la dernière fois, parce qu'on ne les a pas crues lorsqu'elles étaient enfants, parce que ce n'était pas si grave et qu'il avait peut-être le droit. Et puis les incarcérées, "celles pour qui c'était écrit depuis la rue, depuis la came, depuis le trottoir. Celles pour qui c'était écrit parce qu'elles ne sont pas nées avec les bons papiers, le bon prénom, la bonne couleur de peau, [...] celles qui attendent patiemment devant les prisons et dans les parloirs. »

« Comprendre comment s'est tissée notre dépendance au système pénal est un travail long et minutieux.

Il faut détricoter de ce côté-là pour pouvoir, de l'autre, tisser ensemble féminisme et abolitionnisme pénal. Parce que féministe tant qu'il le faudra et abolitionniste tant qu'il y aura des prisons. »

Gwenola Ricordeau montre dans son ouvrage l'inefficacité de la pénalisation accrue contre les violences sexistes : la sévérité des peines empêche rarement le passage à l'acte et a peu d'effets sur la récidive. Le parcours judiciaire est souvent pénible pour la victime, différent suivant sa situation sociale, son origine raciale, elle peut se mettre en danger ou ses proches si elle est sans-papiers. La victime doit être jugée « crédible », sa parole peut facilement être mise en doute. Elle peut également subir des violences policières.

L'auteure expose les différentes théories de l'abolitionnisme pénal peu connues en France et évoque les outils qui permettraient de s'extraire du système pénal si peu profitable aux femmes :

« Faire porter les luttes sur les conditions matérielles et financières de l'émancipation et de l'autonomie des femmes et développer des approches non punitives des "crimes". Des approches que nous adoptons assez naturellement pour résoudre les conflits avec les personnes qui nous sont chères. La forme la plus connue est celle de la justice réparatrice, mais il y a aussi la justice transformative qui repose sur des processus communautaires de résolution des situations problématiques. »

Promouvoir une société sans prison peut paraître utopique, Gwenola Ricordeau ne propose pas des solutions prêtes à l'emploi, mais une incitation à la réflexion pour penser différemment la reconstruction de liens sociaux détruits par les violences et en finir avec la prison.

A. & J.

Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes : femmes contre la prison*, Montréal Lux, coll. Lettres libres, 2019.

Entretien avec Gwenola Ricordeau, CQFD, mai 2020.

« Punir le viol », *Le Monde diplomatique*, avril 2020.



La police : une institution au service du patriarcat

Suite au décès de George Floyd, des millions de personnes du monde entier participent à des rassemblements et des manifestations pour dénoncer les violences policières. Le racisme, dans toutes ses dimensions (de race, de classe et d'État) est violemment condamné et ce, à juste titre ! Ici, en France, c'est grâce en particulier au Comité de défense d'Adama Traoré, emmené par sa sœur Assa, que les manifestant-es font le lien avec celles et ceux des USA ! Nous n'oublions pas non plus Rémi Fraisse, Steve, Zineb Redouane et tant d'autres qui ont perdu la vie, ont été mutilé-es ou éborgné-es suite à des violences policières et dont les responsables sont restés impunis !



En France, la police commet les mêmes exactions envers les usagers. Comme leurs homologues américains, les policiers frappent, mutilent et tuent dans la plus grande impunité. J'ai eu envie de réfléchir à cette institution qu'est la police nationale et à son implication dans le système patriarcal et capitaliste.

Étymologie du mot « police »

Le mot français police provient du mot latin *politia*, romanisation du mot grec πολιτεία (*politeia*), qui signifie « régime politique, citoyenneté, administration, partie civile » et du mot πόλις (*polis*), qui signifie « cité ».

Étymologiquement parlant, la police désigne l'art de gouverner une cité.

Définition de la police (dictionnaire Larousse)

La fonction de police est celle d'assumer la sécurité interne. Elle s'exerce ainsi à deux niveaux. D'une part, elle assure la régulation des disputes locales entre individus, qui peuvent être liées à des relations dégradées de voisinage, à des contentieux matrimoniaux, à des perturbations de la vie publique (circulation notamment) et, surtout, aux actes relevant de l'atteinte à la sécurité des personnes et des biens : meurtres, vols, destructions, etc. D'autre part, elle intervient dans les différends concernant des groupes, qui peuvent déboucher parfois sur des situations d'émeutes, d'insurrections, de révolutions.

La police répond à une fonction d'ordre : elle a la charge de faire respecter la « tranquillité publique », c'est-à-dire assurer la conformité des conduites aux normes établies, afin de garantir le bon fonctionnement de la société et sa cohésion.

L'action de la police consiste donc en sanctions qui vont du droit de surveillance à l'usage de la force. Si la fonction de police est universelle, elle ne renvoie pas à des pratiques et à des structures identiques dans le cours de l'Histoire, ou encore en fonction du type de régime politique dans lequel elle s'inscrit.

Cette définition donne une vision intéressante de « Qu'est-ce que la police institutionnelle ».

Les principales notions qui ressortent sont : la sécurité, l'ordre public et les sanctions.

– *La sûreté : État de quelqu'un ou de quelque chose qui est à l'abri, n'a rien à craindre.* (Larousse)

– *L'Ordre public : Il s'agit de l'ensemble des règles obligatoires qui touchent à l'organisation de la Nation, à l'économie, à la morale, à la santé, à la sécurité, à la paix publique, aux droits et aux libertés essentielles de chaque individu.* (Larousse)

En 2003, Sarkozy licencie Havrin, le patron de la police toulousaine, sous prétexte que celui-ci organisait des matchs de rugby entre flics et jeunes de banlieue afin de créer une police de proximité plus humaine. Sarkozy, ministre de l'Intérieur a tenu ce discours :

« Le travail de prévention que vous faites est très utile, mais vous n'êtes pas des travailleurs sociaux. Organiser un match de rugby pour les jeunes du quartier, c'est bien, mais ce n'est pas la mission première de la police. La mission première de la police ? L'investigation, l'interpellation, la lutte contre la délinquance. »

En 2020, Didier Lallement, préfet de police de Paris, répond à un manifestant : « *Nous ne sommes pas dans le même camp.* » Et c'est vrai ! Nos intérêts divergent de ceux de la bourgeoisie. La police n'a jamais été au service du Droit (au sens équitable et juste) mais à celui des dominants.

La police entre dans le principe même de luttes de classe. C'est un outil capitaliste utilisé pour protéger la classe dominante.

Pour exister, le capitalisme a un besoin vital d'inégalités sociales. La pauvreté des pauvres fait la richesse des riches. Le patriarcat prend racine sur la disparité entre les hommes et les femmes afin d'asseoir une domination masculine. La police est aussi là pour protéger ce système.



La justice et les femmes

Les professions liées à la magistrature ont été souvent interdites aux femmes. La police s'est féminisée en 1966.

En 1900, les femmes ont le droit de devenir avocates. Il faudra attendre 1946 pour qu'elles puissent avoir accès au métier de juge ou de procureur. L'argument officiellement avancé par les ministres de la Justice et repris par le Conseil d'État pour justifier l'exclusion des femmes est leur incapacité politique, qui serait incompatible avec une mission de souveraineté publique.

La justice est donc «une affaire d'homme»!

Violette Nozières, lors de son procès en 1933, a été soumise à une justice exclusivement masculine ; elle a été condamnée à mort pour parricide. Violette, devant la Cour d'Assises, a confessé qu'elle avait tué ses parents car son père a abusé sexuellement d'elle de l'âge de 12 à 18 ans, âge où elle commet son acte irréparable. Au sein de la Cour de justice, personne ne veut entendre parler d'inceste. Pour le juge, le procureur et le jury, tous masculins, le crime de parricide est beaucoup plus grave. Le mouvement surréaliste, avec des artistes comme Magritte, Éluard ou Dali, prend la défense de la jeune fille et ose mettre en lumière les violences sexuelles subies par les filles et les femmes au sein de leur foyer, brisant ainsi un tabou moral.

De très nombreuses femmes, jugées par des hommes, ont, tout comme Violette, étaient péna-

lisées par des jugements basés sur un certain ordre moral patriarcal et partial.

La police, exclusivement masculine, traquait les vicieuses, les dévergondées, les prostituées par le biais de la brigade des mœurs.

Les violences policières sur la voie publique

Le 8 mars 2020, les manifestations féministes en France ont été sauvagement réprimées. Des femmes ont été insultées, frappées, matraquées et gazées alors que les défilés étaient pacifistes.

De nombreuses vidéos montrent des flics violentant des femmes : l'infirmière traînée par les cheveux par un CRS, un flic faisant volontairement un croche-pied à une passante pour la faire tomber, un flic de la BAC décrochant un coup de poing à une femme qui regardait juste une arrestation. Les exemples sont infinis.

Comme toutes les violences envers les femmes, la source vient d'une envie de domination afin de soumettre. Et c'est là que l'institution entre en jeu.

Pour que le système perdure, les capitalistes ont absolument besoin d'une police soumise et obéissante.

Éric Ciotti a déposé un projet de loi visant à interdire «la diffusion, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, de l'image des fonctionnaires de la police nationale, de militaires, de policiers

...



- • • *municipaux ou d'agents des douanes» et vise explicitement «à rendre non identifiables les forces de l'ordre lors de la diffusion d'images dans l'espace médiatique».*

Je pense que le but est que les gouvernants les soutiennent coûte que coûte. L'impunité offre aux fonctionnaires un sentiment de toute-puissance et l'illusion qu'ils détiennent un pouvoir. Le badge, l'arme et l'uniforme sont faits pour renforcer cette sensation. Qu'est-ce qu'un pouvoir si ce n'est l'impression d'être puissant et donc dominant? En justice administrative, il existe la notion de «pouvoir de police», qui renvoie directement à celle d'ordre public. Le pouvoir est un concept subjectif qui renvoie à la vision propre que chaque individu se fait de cette notion.

Le deuxième procédé est une propagande de déshumanisation de l'être humain. Il faut que la police ait une image négative de la population. Il est indispensable qu'aucun lien ne soit créé entre les agents de police et le public. Il faut transformer l'humain en objet infect à combattre.

Dans *Si c'est un homme*, Primo Levi explique que les nazis avaient employé cette technique pour réduire les Juifs au stade presque animal, voire parasitaire, rendant aux yeux de leurs tortionnaires la nécessité de les détruire!

Les mots comme «négro», «bougnoles», «terroriste», «pédé», «pute», «gauchiste» sont souvent matraqués au sein des forces de l'ordre. D'où la nécessité absolue d'avoir des syndicats comme Alliance ou Synergie qui font partie intégrante du processus. De plus, ces syndicats aux idéologies d'extrême droite, ne sont absolument pas un danger pour le capitalisme.

Les flics sont mentalement conditionnés pour exercer ces violences.

La violence policière au sein des commissariats

La violence contre les femmes s'exerce également entre les murs des commissariats et des gendarmeries. Elle est invisible mais est tout aussi destructrice.

Dans le film *Polisse* de Maïwenn, une scène est révélatrice de cette violence. Une gamine s'est rendue à la brigade des mineurs. Elle explique aux deux flics qui l'auditionnent que des garçons lui ont volé son portable et qu'elle a été obligée de faire des fellations pour récupérer son bien. Cette ado est hagarde, perdue, détachée, répond à peine aux questions. Les policiers se moquent d'elle, la ridiculisant.

Cette gamine a été victime d'un viol collectif et son état correspond à une dissociation traumatique. Cette ado est très gravement traumatisée et la réponse apportée est totalement inadaptée.

Ces comportements sont très fréquents au sein des institutions. Dans la mini-série *Unbelievable*, Marie Adler, une étudiante dans un programme d'aide aux jeunes défavorisés, est violée une nuit dans son appartement. Elle appelle la police, mais les policiers sont étonnés par le manque de traces du violeur. Lorsque la mère d'accueil de Marie, Judith, leur fait part de ses doutes, ils font pression sur la jeune fille et elle est fermement amenée à se rétracter. Ceci entraîne une série des conséquences catastrophiques: ses proches et amis la rejettent, elle est renvoyée de son travail et fait l'objet de poursuites judiciaires pour «fausse déclaration». Sans parler des conséquences psychologiques...

Cette série est inspirée de faits réels.

Il existe des lacunes très importantes en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge des victimes. Il y a un manque de formations, certes, mais il y a également beaucoup de préjugés. La véracité des propos des victimes est souvent remise en question, surtout dans le cadre des violences sexuelles et/ou conjugales, comme si la femme était perçue comme cherchant à remettre délibérément en cause la respectabilité d'un homme.

Les exactions commises dans les cellules de garde à vue ou durant les interrogatoires sont aussi rapportées, mais l'absence voulue d'un tiers témoin rend celles-ci difficiles à prouver. L'institution est donc la garante du secret en cautionnant une culture de l'omerta.

Les violences policières au sein du foyer conjugal

Dans *Silence, on cogne* (coécrit avec la journaliste Sophie Boutboul, éd. Grasset), Alizé Bernard raconte son parcours de femme battue par son ex-conjoint gendarme. Dénoncer et faire reconnaître des violences conjugales est extrêmement compliqué pour une femme. Ça l'est plus encore quand le conjoint fait partie de l'institution policière.

«Ce qui m'a marqué au cours de l'enquête, raconte Sophie Boutboul, c'est la similarité des menaces proférées par les auteurs. Ils se servent de leur fonction pour dire à leurs victimes: "Je suis agréé, assermenté, tu ne pourras rien faire, je te ferai passer pour folle" ou "Ce sont mes collègues qui prendront ta plainte, elle reviendra sur mon bureau, et de toute façon personne ne te croira", ou encore "C'est moi la loi, j'ai des copains médecins légistes ou indics et je pourrai te faire tuer sans problème".»

«La culture du silence et le corporatisme font qu'il est difficile d'en parler, y compris pour les policiers et les gendarmes qui y sont confrontés.»

Alizé raconte que la première fois qu'elle se rend dans la caserne où vit votre conjoint, elle tombe





sur un écriteau « Les chiens sont autorisés, les femmes sont tolérées ».

Sophie Boutboul dénonce : « Ça paraît très étonnant mais même quand des hommes gendarmes ou policiers sont mis en cause et condamnés pour violences conjugales, ils restent à leur poste. Annie, l'une de mes témoins, a porté plainte pour viol contre son ex-conjoint policier, et une instruction est ouverte. Mais aujourd'hui, il est toujours en poste au commissariat. Les mesures de précaution sont rares. Pourquoi laisser des hommes auteurs de violences conjugales prendre les plaintes de femmes et enfants victimes ? Pourquoi ne pas désarmer un policier ou gendarme visé par une plainte pour violences conjugales ? »

Aujourd'hui, en France, aucune statistique n'a été faite concernant le nombre de femmes violentées par leur conjoint policier ou gendarme.

Au Canada et aux USA, la violence conjugale concerne 15 fois plus les femmes de « flics » que la population générale.

« Une femme battue qui appelle le 911 a deux chances sur cinq » de tomber sur un homme qui, chez lui, est auteur de violences domestiques. « De quel côté pensez-vous qu'il penchera ? » Alex Roslin, journaliste d'investigation, publie une impressionnante enquête réalisée outre-Atlantique : *Police Wife, The Secret Epidemic of Police Domestic Violence* (enquête Mediapart).

40 % des policiers américains reconnaissent avoir été auteurs de violences domestiques dans les six derniers mois ; 8 % reconnaissent des violences graves. Mais le phénomène n'est pas qu'intime. « Des recherches ont montré que quand un service de police ne traite pas sérieusement la violence conjugale parmi ses policiers, ce service va aussi mal-mener des enquêtes sur la violence conjugale dans la population », expose Alex Roslin. De même que des policiers violents dans l'intimité de leur foyer seront plus facilement abusifs avec les citoyens, moins tolérants envers leurs collègues féminines.

Que faire face à cette violence ?

Au-delà de la responsabilité de l'agent qui porte les coups, c'est l'institution elle-même qui est à dénoncer. Les pratiques managériales, pratiquées par les hauts fonctionnaires et le ministère de l'Intérieur, instaurent, font perdurer et cautionnent la violence.

Cela amène forcément le débat sur une société autre que capitaliste. Une société où la police ne sera plus « utile ». Nous n'avons pas besoin de la police. C'est une institution capitaliste créée de toutes pièces par les classes dominantes.

Notre première force sera une réelle émancipation au sens politique du terme. Celle-ci nécessitera de faire, pour commencer, une vraie révolution dans nos têtes et d'apporter des réponses autres que la violence d'État.

La question que nous sommes également en droit de nous poser est celle-ci : « Ne sommes-nous pas depuis des siècles dans un État policier ? »

Un État policier est un gouvernement qui exerce son pouvoir de manière autoritaire et arbitraire, par le biais des forces policières. Les habitants d'un État policier sont limités dans leur liberté d'expression et leur liberté de circulation, et peuvent faire l'objet de diverses coercitions, de tortures, être soumis à de la propagande, de la manipulation mentale ou encore une surveillance de masse par un État, sous la menace de forces policières.

N. T.



Femme, épouse, maman, enseignante versus Covid 19

Le 13 mars, je quitte mon lieu de travail, ma salle de cours, mes collègues. Je prends mes plantes vertes, je photocopie et scanne un nombre incalculable de documents, j'envoie de nombreux mails à mes stagiaires. J'ai la sensation de rentrer en guerre et les souvenirs de mon grand-père me racontant ce qu'ils ont vécu me reviennent en mémoire. J'abandonne un lieu connu, un lieu où je travaille, un lieu que j'affectionne et dans lequel je me sens bien et dans lequel je ne sais pas quand je reviendrai.

Le couperet est tombé: le centre de formation dans lequel j'enseigne ferme ses portes à cause de la COVID 19.

Quelle sensation étrange, quelle impression bizarre de laisser derrière soi une salle de cours vide, sans vie. Je ne sais pas quand j'y remettrai les pieds, c'est déstabilisant, c'est dérangeant. Je me doute que ce sera usant.

Parallèlement, le lycée de mon fils, scolarisé en Terminale, ferme lui aussi ses portes. Des questions m'assaillent: et le programme pour le bac, et la poursuite des cours? Autant de questions pour l'avenir de mon fils qui trottent dans ma tête.

Lui et moi allons devoir apprendre à télétravailler! Lui surtout... Lui et moi allons devoir cohabiter H24...

Mon mari, quant à lui, reste sur le front, il est seul à son poste, ses collègues étant en arrêt.

Masque, gel, attestation, lavage des mains, ne pas sortir, éviter tout risque, désinfecter, motiver, se motiver, écouter, parler, répondre, téléphoner, corriger, envoyer, souffler... Masques, gel, attestation, se renseigner, ne pas sortir, ne pas embrasser mes parents par peur de les contaminer, téléphoner, motiver, re-motiver, corriger, travailler, télétravailler...

Le temps n'est plus le même, il ne passe plus à la même vitesse, les journées sont longues, très longues, mais je ne me plains pas, je vis le confinement dans une maison, auprès de mon fils et de mon mari, pas très loin de mes parents, avec mes deux chats pour guise de fidèles compagnons rythmant mes journées au gré de leurs caprices.

Même rituel, chaque soir: mon mari rentre de son travail, c'est lui qui fait les courses, pour nous et pour mes parents à qui nous avons interdit de sortir. C'est un peu comme s'il rentrait du front, de la ligne de combat, il nous raconte ses journées: gel, masque, prise de température des collègues, lavage des mains, distanciation physique. Toujours la même rengaine. Un vilain refrain qui nous fait un pied de nez, une chanson lancinante qui ne sort plus de nos têtes: masque, gel, attestation, lavage des mains, distanciation...

J'écoute avec attention toutes les allocutions télévisées et/ou radiophoniques, toutes les annonces des différents ministres, notamment ceux de la Santé et de l'Éducation nationale, je lis et me documente. Je prends des notes. Je suis dans un tourbillon, une spirale, un fond sans fin. Je cherche des solutions, je crée de nouveaux parcours et documents, je contacte les éditeurs, je m'organise un nouvel espace de travail, et je me visse à mon fauteuil, devant cet écran qui me sert désormais de collègue. J'ai mal au dos, les muscles de mes jambes me font souffrir, mes cervicales sont douloureuses; heureusement, je lève les yeux et je vois le ciel bleu.

***Le temps n'est plus le même,
il ne passe plus à la même vitesse,
les journées sont longues,
très longues***

Ma journée type se répète sans relâche: debout 6h/6h15, je déjeune en écoutant les infos, 7h/7h15, j'ouvre ma boîte mail, et le travail de fourmi commence! Je lis les messages, télécharge les documents, les enregistre dans mon PC, ouvre un document Word afin de faire le corrigé que j'enregistre dans le dossier adéquat afin de l'envoyer à mon ou ma stagiaire. Et je recommence l'opération des dizaines, des centaines de fois. Je me sens seule, je ne me sens pas soutenue ou entendue, comprise par ma hiérarchie. Je me sens « lâchée » par l'institution et l'image qui est donnée des enseignants mégratigne. La porte-parole du gouvernement voudrait qu'on aille aider à la cueillette des fraises puisque nous sommes en vacances car les établissements scolaires sont fermés. Sait-elle ce que je fais de mes journées? Sait-elle qu'en plus de mon travail pédagogique je dois aussi accomplir des tâches administratives, des suivis rigoureux, sait-elle que je dois remplir tout un tas de documents? Non, la vie d'enseignant n'est pas un long fleuve tranquille, du moins pas pour moi. Il y en a sans doute pour qui c'est le

cas, c'est même certain, mais pas pour moi: mon éthique professionnelle, mon engagement dans ce que je fais, ma foi dans mon travail, le souhait que mes stagiaires réussissent, ma crainte qu'ils décrochent, font que je n'ai pas le droit de flancher.

Je réponds aux appels de mes collègues, pour tenter de trouver un système viable et qualitatif pour nos stagiaires, pour réfléchir aux modalités de retour, pour échanger sur les directives du ministre de l'Éducation nationale, pour calmer les craintes et le stress de certains. Je participe aux visioconférences. J'appelle mes proches, je rassure mes parents; mon père est triste, morose, sa vie sociale s'est arrêtée, ma mère est fatiguée. Mon fils a du mal à se motiver, c'est compliqué: ce ne sont pas les vacances, il faut travailler, oui mais pour quoi, comment, dans quel but? Plus de liens sociaux, heureusement, il y a les réseaux sociaux (quelle ironie!). Et le bac de mon fils? Son avenir? Et ParcoursSup en prime qui va décider de la poursuite de ses études, un stress supplémentaire, une boule au ventre en plus.

Et mon mari, fatigué, de plus en plus; des symptômes apparaissent qui ressemblent à ceux que nous voulons éviter. Les tests, l'attente.

Ah oui, l'année 2020 aura testé ma résistance, physique et morale, elle m'aura montré mes limites, aura démontré mon surpassement, aura mis à rude épreuve mes nerfs. Treize semaines de cache-cache avec la COVID 19 (le féminin contre le féminin!), un duel que j'ai remporté!

Femme versus COVID: ma féminité est intacte, ma personnalité identique peut-être même renforcée, mon cercle d'amis agrandi, les liens resserrés.

Épouse versus COVID: j'ai veillé sur mon mari, mon mari a gagné, la COVID 19 ne l'a pas touché.

Maman versus COVID: une maman comblée puisque le vœu ParcoursSup s'est réalisé, mon fils a tout donné, les professeurs du lycée n'ont rien à lui reprocher durant la période du confinement. Mon fils a gagné, la COVID ne l'a pas rattrapé.

Enseignante formatrice: j'ai résisté! J'ai accompli ce pour quoi je n'ai jamais été formée: enseigner sur du long terme en distanciel. Enseigner sans présence physique, ce n'est pas ça ma vocation, ce n'est pas ça mon métier. Enseigner, c'est vivre, faire vivre, enseigner, c'est échanger, partager, reconforter, écouter, expliquer, recommencer, s'adapter. Enseigner, ce n'est pas communiquer à distance grâce à un PC.

Mais j'ai gagné! Je n'ai rien lâché. Bien sûr, les dernières semaines ont été éprouvantes, épuisantes, physiquement, moralement, les annonces ont été attristées car, face au décès, à la maladie, on est tout petit. Mais le confinement ne m'a pas eue! J'ai résisté, j'ai tout donné, pour ma famille, mes proches, mes stagiaires.

Messieurs-dames les ministres, vous est-il arrivé de vous demander comment nous avons fait? Savez-vous qu'il existe autre chose que les écoles, les collèges, les lycées? Faites-vous la différence entre les lycées généraux, technologiques et professionnels? Connaissez-vous cette branche de l'Éducation nationale si souvent oubliée, si souvent moquée, si souvent malmenée, qui accueille la « diversité »; le GRETA, ça vous dit quelque chose? Ce GRoupement d'ÉTABlissements qui prépare aux CAP, bac pro, BTS, licences, etc., que vous n'avez jamais cité.

Moi, je tiens à faire exister tous mes stagiaires, toutes ces « oubliées », mes collègues formateurs, coordonnateurs, assistantes, CFC.

Delphine Breton



**ABONNEZ-VOUS
à CASSE-RÔLES
Prix libre !**



Je m'abonne à partir du n°

Prix libre €

+ frais postaux (3,80 x 4 n°) 15,20 €

= TOTAL €

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE COURRIEL

Libellez le chèque à l'ordre de: **Association Les Amies et Amis de Casse-rôles**
c°/Annie Nicolai, 54, avenue de la Révolution, 87000 Limoges

Contact casse-roles@outlook.fr
Site <http://casse-roles.revolublog.com/>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest: RIB France: Banque 19506 Guichet 00011 N° compte 28120741006 Clé 66
IBAN Étranger: FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

La finance assassine l'hôpital public !



Manifestation parisienne, le 16 juin

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas avoir un recul suffisant pour analyser la situation au vu des informations contradictoires et des mensonges d'État. Par contre, nous avons tous pu constater que les hôpitaux se sont retrouvés en grande difficulté. Ces déficiences ne datent pas de la crise sanitaire actuelle. Par cupidité et recherche de profits, les charognard·es de la Finance ont détruit petit à petit, année après année, la santé publique et la prise en charge des patients.

Création de l'hôpital public

Notre système de santé s'est vu amélioré par l'instauration de la Sécurité Sociale en 1945 avec les ordonnances des 4 et 19 octobre. Le CNR a souhaité un système égalitaire où la santé est financée par le biais des cotisations sociales. La Sécu a apporté l'assurance que quiconque, quelle que soit sa situation financière, ses croyances, ses idéologies ou sa nationalité, puisse avoir accès à des soins médicaux, remboursés. La Fonction publique est créée et permet une égalité de traitement pour toutes et tous ! La santé ne repose plus sur la charité mais sur la solidarité.

Les hospices se transforment en hôpitaux. Ces derniers deviennent un pivot, source de progrès médicaux et de recherche.

En 1958, la loi Debré unit l'hôpital à l'Université. Les facultés de médecine sont accolées aux centres hospitaliers et font de ces lieux un espace où médecine, formation et recherche font progresser la prise en charge des patientes.

Durant la période des Trente Glorieuses, la France lance de grands travaux et de nombreux Centres hospitaliers universitaires voient le jour. Durant cette même période, les asiles deviennent des Centres hospitaliers spécialisés, et les écoles de formation d'infirmières et infirmiers psychia-

triques voient le jour. La Sécurité sociale est excédentaire et l'État français finance ces rénovations et constructions en faisant des prêts auprès de la Banque de France. Le budget de l'État ne se retrouve pas pour autant en déficit.

Premières attaques néolibérales contre l'hôpital

C'est vers les années soixante-dix que tout dérape ! 1979, Thatcher est au pouvoir en Angleterre et prône le « Rolling back the state » (Faire reculer l'État) ! L'État-providence est une infamie pour elle. Le privé est mieux : il est surtout plus fructueux pour les actionnaires. À partir de 1981, Reagan prône

cette même politique: «Il faut rationaliser en réduisant les coûts, mais il faut surtout importer dans le service public hospitalier les techniques de gestion des entreprises privées». Les patientes deviennent des clientes potentielles pour les assurances.

Les premières attaques contre l'hôpital public français ont lieu en 1983. Bérégovoy instaure la dotation globale annuelle qui remplace le financement «à la journée». Beaucoup d'établissements gèlent leurs investissements pour rester dans cette enveloppe. Les fermetures de lits et suppressions de personnels commencent à poindre leur nez.

Début 1998, Jospin est au pouvoir. Bébér, fondateur d'Axa en 1985 déclare: «La santé est un marché comme les autres, la loi de la concurrence doit s'y exercer librement.» Il propose alors un essai qui remet en cause le principe même de la Sécu: les dépenses de santé de ses clientes d'Île-de-France pourraient être remboursées directement par l'assurance.

En août 2003, la canicule provoque la mort de 15000 personnes en France. Ces décès sont liés au manque de personnel et de lits dans les hôpitaux ou EHPAD! Mattei¹ intervient de son lieu de vacances, pull noué sur ses épaules, pour minimiser la situation. Les restructurations continuent...

En 2004, l'assassinat de deux soignantes par un jeune schizophrène met l'accent sur le manque de moyens à l'hôpital (ce patient n'avait pas pu être hospitalisé faute de place). Douste-Blazy fait une pantomime en venant rencontrer le personnel soignant. Il promet un moratoire sur les fermetures de lits. C'était la blague de l'année! Les suppressions continuent.

En 2009, Bachelot aggrave la situation avec sa loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire). Elle transforme littéralement la

gestion financière de l'hôpital. La T2A (ou Tarification à l'acte) fait son apparition. Les Agences régionales hospitalières deviennent les Agences régionales de santé. Poule aux œufs d'or pour le privé à but lucratif: les ARH distribuaient une enveloppe globale pour les établissements publics de leur région, l'ARS distribue de l'argent public aux établissements du public et du privé de leur région. Bachelot change la gouvernance des hôpitaux publics. La direction devient la seule instance décisionnaire de l'hôpital public. Exit les syndicats et le corps médical.

Depuis la loi HPST, les politiques d'austérité et les diminutions de budget frappent les hôpitaux publics les rendant exsangues. La ligne budgétaire remplace le soin.

Touraine accentue un peu plus cette saignée avec la loi Santé promulguée en 2016.

La politique de Macron a fini d'enfoncer le clou. Il faut faire du chiffre et des économies, et ce à n'importe quel prix!

Y'a également le feu en psychiatrie

Les néolibéraux n'épargnent pas non plus le secteur de la psychiatrie publique. Depuis des années, personnels, usagers et syndicats dénoncent la dégradation des conditions d'accueil et de soins en psychiatrie. La charge de travail est en forte croissance, les services sont surchargés et il y a une pénurie criante de médecins. La psychothérapie institutionnelle a disparu.

La psychiatrie est une spécialité. Les soins reposent énormément sur le relationnel. C'est un secteur qui accueille et soigne des patientes en grande précarité psychologique, physique et sociale. Les prises en charge sont souvent longues, et donc peu rentables aux yeux des technocrates. Les personnels et les patientes sont soumis à un productivisme sanitaire où l'humain disparaît.

La psychiatrie, sous-financée depuis des décennies, est en souffrance comme cela a été maintes fois dénoncé sans que jamais le problème ne soit pris réellement en compte. Beaucoup de structures psychiatriques de l'adulte, mais aussi et encore plus de l'enfant et de l'adolescent, sont en difficulté depuis de nombreuses années.

La crise sanitaire du coronavirus

Que constate-t-on aujourd'hui? La 6^e puissance mondiale incapable de faire face à une crise sanitaire! Les hôpitaux vidés de leurs personnels, de leurs matériels ou/et de leurs lits d'hospitalisation! Cela fait des années maintenant que les personnels hospitaliers alertent les pouvoirs publics sur les conditions d'hospitalisation qui se dégradent de jour en jour.

En 2019, de grands mouvements de grève ont lieu pour dénoncer cette politique génocidaire où l'économique a pris le pas sur le soin à l'humain. Le gouvernement, resté sourd aux revendications, envoie les CRS pour réprimer le mouvement, et ce dans l'indifférence générale.

En février 2020, Céline, une collègue infirmière du CH de Thouars, a été tuée par un patient. Le président de l'Assemblée nationale lui a refusé une minute de silence.

Nous sommes face à une ploutocratie arrogante et méprisante.

Le 17 mars 2020, le confinement total de la population est décrété.

Le 19 mars 2020, Macron déclare l'état d'urgence sanitaire. Ce texte est une mine d'or pour le patronat. Il est liberticide:

– interdiction de se rassembler, de manifester,

...



- • • – attestation de déplacement dérogatoire,
- amendes en cas de non-respect du confinement,
- répression policière,
- lois antisociales, détruisant le Code du travail (passage aux 60 heures hebdomadaires, attaque contre les congés payés, chômage partiel pour des millions de salariées, etc.).

Le personnel hospitalier est au chevet des patients. Il est contraint de se faire des masques dans des torchons ou des surblouses dans des sacs-poubelles. Les heures s'enchaînent, certaines sont contaminées et quelqu'un·es décèdent.

Pour masquer les ignominies et détourner l'attention, une propagande est lancée appelant à applaudir les soignant·es – en panne de matériels – tous les soirs à 20 heures ! C'est de l'humanisme dégoulinant qui ne coûte pas un sou à l'État !

Le déconfinement

11 mai 2020, le déconfinement est prononcé. Les soignant·es perdent rapidement leur statut de héros. Elles et ils sont à bout. Le travail durant ces deux mois a été très éprouvant physiquement et psychologiquement. Le 15 mai, Macron, qui n'a honte de rien, se rend à la Pitié-Salpêtrière. Il donne un spectacle digne du théâtre de Guignol : pleurnichard, il fait un semblant de *mea culpa* et a des promesses dégoulinantes plein la bouche. Il est vivement interpellé par les personnels présents : « **Nous ne croyons plus en vous !** » lui crie une soignante.

Quelles sont les promesses faites ?

Une prime, qui s'avérera vite sélective. Selon un projet d'instruction ministérielle – dont l'AFP a obtenu copie –, les 1500 € de la « prime Covid » maximale, versés sans distinction dans 40 départements, ne pourront être attribués qu'à 40% des effectifs dans 79 hôpitaux qui furent en « première ligne » durant l'épidémie de coronavirus. Ainsi, partout en France, les personnels soignants, techniques administratifs et étudiants de quelques dizaines d'hôpitaux publics ne savent pas encore s'ils toucheront 500 ou 1500 € au titre de leur mobilisation durant l'épidémie. Le décret paru vendredi 15 mai 2020 octroie en effet le montant maximal de cette « prime exceptionnelle » à tous les personnels hospitaliers – à condi-



tion d'avoir travaillé une durée minimum – dans les 40 départements les plus touchés par l'épidémie. Dans les 61 autres, il faudra se contenter de 500 €. Une exception concerne les 79 établissements (dont 19 CHU) qui ont accueilli des malades et où le directeur de l'établissement « peut relever » cette prime à 1500 € « pour les services ou agents impliqués dans la prise en charge de patient·es contaminé·es [...] ou mobilisé·es par les circonstances exceptionnelles d'exercice ».

Une médaille :

Nous sommes dans la même philosophie que le régime de Vichy : « Travail, famille, patrie. »

Participer au défilé du 14 juillet 2020 aux côtés des bidasses !

Appel à une pseudo-solidarité en demandant aux salarié·es des autres secteurs de faire don de leurs congés et RTT aux soignant·es !

Les personnels soignants se révoltent rapidement face à cette parodie !



Pendant que Jupiter fait son show, Véran prépare les attaques à venir. Le 20 mai, il annonce un assouplissement des 35 heures dans les hôpitaux. Argument utilisé pour cette mesure : les personnels de la FPH vont bénéficier d'augmentations de salaire !

Travailler plus pour gagner plus : refrain connu

A priori, les infirmier·es français·es sont moins rémunéré·es que leurs homologues européens PARCE QUE NOUS TRAVAILLONS MOINS ! Par contre, il oublie de mentionner que les salaires de la fonction publique sont gelés depuis dix ans.

Face à la crise et pendant des semaines, les moyens de protection ont cruellement manqué en psychiatrie qui n'a jamais été considérée comme prioritaire. Des professionnel·les de la psychiatrie ont été et sont encore exposé·es avec des moyens de protection insuffisants. C'est d'autant plus inadmissible que le commerce des masques vient d'être autorisé.

La gestion du déconfinement s'annonce délicate. Rupture de traitement, anxiété et idées suicidaires liées au confinement.

Alors que pendant un mois les urgences psychiatriques ont été délaissées par les patient·es, le Dr Raphaël Gourevitch, qui dirige le centre psychiatrique d'orientation et d'accueil (CPOA), basé à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, s'inquiète de voir arriver dans les semaines à venir une vague de patient·es en rupture de traitement ou particulièrement affecté·es par la période que nous traversons. Sans moyens supplémentaires, cette deuxième vague psychiatrique sera extrêmement difficile à gérer.

La colère des personnels ne retombe pas. Des rassemblements et des manifestations s'organisent un peu partout en France. Les syndicats appellent aux « mardis de la colère » du 19 mai au 16 juin 2020 ! Des rassemblements et des actions militantes s'organisent dans les établissements, avec toute la difficulté liée au déconfinement et à l'interdiction de rassemblement.

Le gouvernement se moque de nous ! Nous continuerons la lutte pour défendre une santé pour tou·tes, publique et humaine !

N. T.

1. Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées de mai 2002 à mars 2004.

Je suis infirmière en psychiatrie...

Travailler en psychiatrie, c'est travailler pour l'enfant pauvre de la médecine. Entre 1976 et 2016, les hôpitaux publics psychiatriques ont perdu 60% de leurs lits.

Les attaques les plus virulentes ont eu lieu dans les années 2000. Chirac a commencé les coupes budgétaires. En 2004, Romain Dupuy, schizophrène, assassine 2 soignantes de l'hôpital de Pau. Faute de lits, ce patient n'avait jamais pu être hospitalisé. Cela aurait évidemment évité ce drame. Douste-Blazy en a fait des caisses, mais les lits ont continué à être supprimés!

Aujourd'hui, au nom du sacro-saint capitalisme, la France est incapable de prendre en charge les patients en fonction des besoins. L'hôpital public est devenu une entreprise dont le seul leitmotiv est de faire des économies. Bachelot a commencé à détruire la structure de l'hôpital public avec la loi HPST. Touraine a fini le travail avec la loi Santé.

Quel est le quotidien d'un soignant en 2020? Faire encore plus d'économies avec moins de moyens. *Quid* du patient? L'être humain a disparu. Il est devenu un flux, une chose qui ne doit pas rester trop longtemps à l'hôpital car cela coûte cher. Nous

enchaînons les actes, nous gérons les entrées et les sorties permanentes! Plus aucun sens dans notre travail. La psychiatrie consiste à travailler sur l'humain avec de l'humain. Quand nous sommes 2 infirmières pour 20 ou 30 patients, et qu'il faut gérer en priorité l'administratif au détriment des patient·es, comment les patient·es peuvent se sentir bien?

Nous recevons en psychiatrie des patient·es extrêmement fragilisés sur le plan psychologique et social. La plupart vivent dans l'incurie et la misère. L'hôpital est le seul lieu où ils peuvent subvenir à leurs besoins primaires (manger, se laver, dormir sous un toit).

Mais les capitalistes ne sont pas d'accord: des bourgeois et des nantis ont décrété que l'hôpital coûte cher et surtout ne rapporte rien aux actionnaires.

Résultat des courses, nous avons une crise sanitaire à gérer sans masques, sans gants et sans solution hydroalcoolique! Nous avons des patient·es en souffrance et des soignant·es en *burn-out*.

Cela fait des années que certains syndicats et professionnels de santé dénoncent ces coupes budgétaires qui saignent l'hôpital. Combien nous ont traités de privi-

légiés et de nantis quand nous défendions notre bien commun qu'est le système de santé public.

Il y a deux mois, nous avons été matraquées, gazées et diffamées! Aujourd'hui, il faut nous applaudir sur les balcons!

Cette crise sanitaire démontre les conséquences du capitalisme sur notre société.

Je suis fonctionnaire. Je bénéficiais d'un régime spécial de retraite. Mais je suis actuellement sur le terrain et j'en suis fière. Fièvre d'aider les patients, fièvre d'être auprès des plus faibles et des plus fragiles même si je risque de choper le coronavirus parce que des technocrates ne regardent que leurs nombrils.

Il est inacceptable et inadmissible que la France ne soit pas capable de protéger sa population. Penicaud oblige les ouvriers du BTP à travailler et Lemaire évalue notre vie à 1000 €... Ce sont des criminels qui nous gouvernent!

Je suis infirmière et je ne veux pas que mes voisins m'applaudissent! Je veux que la population soit à mes côtés quand je manifeste. J'adore mon métier mais le capitalisme me fait haïr mon travail!

Aline

Oubliées de l'histoire

Déboulonner les statues d'un passé colonialiste qui oublie les vaincus mais ignore également les femmes, ouvriers, paysans: le débat fait rage.

Un street artiste C215 apporte une belle réponse en présentant dans l'espace public l'image d'une femme victime de la Covid en Seine-Saint-Denis: le 3 juin 2020, il réalise une fresque sur un mur de Saint-Ouen représentant Aïcha Issadoumène caissière de Carrefour, morte en allant travailler pendant l'épidémie.

Double symbole puisqu'il rappelle aux passant·es que le département de Seine-Saint-Denis a été l'un des plus touchés, parce qu'il est l'un des plus pauvres de France, que ses habitant·es sont logés dans des appartements exiguës et qu'elles et ils sont des salarié·es de première ligne, telles les femmes caissières, les aide-soignant·es, le personnel de ménage qui ont payé un lourd tribut à l'épidémie tout en permettant à l'ensemble de la population de continuer à vivre...



Précarité pour tou·tes

Le confinement plonge les prostituées dans des situations d'autant plus dramatiques qu'elles sont très peu à avoir un statut d'auto-entrepreneur, pour des raisons de papiers, de situation, etc., et donc très peu à pouvoir toucher l'aide promise aux auto ou micro entreprises qui ont perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaires...

Pour celles qui sont sous la coupe des proxénètes et logées en hôtel, leur vie est mise en danger et elles n'ont guère d'autre choix que de continuer malgré les risques encourus, auxquels s'ajoutent les amendes. Le gouvernement vient de refuser de débloquent un fonds réservé aux prostituées en parcours de sortie de la prostitution d'ailleurs scandaleusement sous-utilisé, et l'inénarrable Schiappa a précisé qu'elle était toute concentrée sur les violences faites aux femmes, comme le relate un excellent article du club de Médiapart, « Le gouvernement refuse d'aider les prostituées » de Julien Sartre.

En somme, les violences faites aux femmes n'englobent pas les tabassages, viols et meurtres de prostituées et elles pourront sortir de la prostitution les pieds devant après être mortes de faim ou d'une passe trop dangereuse.

La Fédération Parapluie Rouge, qui regroupe une dizaine d'associations communautaires de prostituées, a demandé, dans une lettre ouverte à Macron, le déblocage d'un fonds d'urgence qui a peu de chance d'être concrétisé, alors que leur situation, d'un point de vue alimentaire et de logement, est effroyable. On leur a enjoint de cesser leur activité mais sans aucune compensation. Nombre d'entre elles se retrouvent tout simplement à la rue. Il est aussi rapporté qu'il leur est difficile et compliqué de se rendre aux distributions de nourriture organisées par les associations pour les personnes précaires et sans domicile. Nombre de cagnottes ont été ouvertes mais, évidemment, c'est totalement insuffisant. Ainsi une membre du Strass dit dans *la Provence* qu'elle redistribue 30 € par semaine à ceux ou celles qui en font la demande pour l'aide alimentaire. Merteuil¹ a soulevé à raison le problème général par rapport au confinement de tous ceux qui sont dans le secteur informel. Celui-ci représenterait en France autour de 20% du PIB.

Les prostituées ne sont donc pas les seules à être fauchées par le choc atomique entre confinement et précarité.

Cette situation appelle deux remarques : d'abord, la loi de pénalisation des clients n'a pas découragé les clients, il ne semble même pas qu'elle en ait fait baisser le nombre, par contre elle a terriblement précarisé les prostituées, qui n'avaient certes pas besoin de ça.



Quand on légifère sur un partenariat inégal, il ne faut jamais perdre de vue que ce sont toujours les plus fragiles et les plus exposées de ce partenariat qui vont dérouiller quelle que soit l'intention de départ, et c'est effectivement ce qui s'est passé. Ensuite, l'Espagne vient de promulguer un revenu universel qui est la seule façon de régler le problème de la précarité des acteurs et actrices de l'économie dite informelle, en leur donnant évidemment un statut et des droits sociaux. Il est clair que c'est la seule solution au problème de la prostitution, qui, certes, a ses spécificités, mais aussi nombre de points communs avec d'autres secteurs d'exploitation extrême et d'invisibilité, des saisonniers en camion à l'année aux camelots, en passant par les biffins et autres vendeurs à la sauvette, les travailleurs au noir, etc.

La réquisition de logements vides n'est pas plus mise en œuvre que le versement d'aides suffisantes.

Or tout ce dont les gens ont besoin, qu'ils bossent ou pas, c'est de FRIC. En attendant que ce gouvernement – qui passe en chenilles sur les gens des bidonvilles, les prostituées, les migrants, les SDF – se découvre un cœur, il est toujours loisible pour ceux qui le peuvent de verser aux cagnottes mises en ligne par les diverses associations, ou de les contacter. Grisélidis à Toulouse ou Cabiria à Lyon, par exemple, ont fait des appels aux dons. C'est aussi le cas du Strass qui distribue de façon décentralisée. Médecins du Monde est engagé depuis longtemps auprès des prostituées, mais je n'ai pas trouvé de cagnotte spécifique.

Et surtout, il serait bon que les abolitionnistes, qui ne se reconnaissent pas, comme moi, dans le prohibitionnisme larvé et la pénalisation, qui n'y croient tout simplement pas et les trouvent dangereux pour celles qu'elles veulent protéger, s'engagent contre cette foutue loi de pénalisation, non pour brosser le poil des clients et célébrer la prostitution, mais parce que c'est contre-productif et destructeur, et s'engagent tout autant pour promouvoir pour TOUTES et sans conditions de statut (selon Médecins du Monde, qui est opposé à cette loi, il y a 20 000 prostituées en France dont 90% sont étrangères) ni d'intentions d'ailleurs – car il faut en finir aussi avec les parcours de sortie qui sont des procédures déloyales, voire malhonnêtes –, un revenu suffisant et des droits sociaux.

Laurence Biberfeld

¹ Morgane Merteuil fut porte-parole du Strass jusqu'en juin 2016 ; cofondatrice du « 8 mars pour toutes ». (Wikipedia)

Nicole Notat, une vie après le syndicalisme !

En 1992, Nicole Notat prend la tête de la CFDT dans des circonstances controversées, quelques mois après la démission forcée de Jean Kaspar, le précédent n° 1 (1988-1992). Certains militants parleront d'un « putsch ». Elle est partisane d'un syndicalisme « partenaire » à l'allemande – « complaisant, d'accompagnement » –, en somme une collaboration avec les instances patronales.



Lors du congrès de Montpellier de mars 1995, le bureau national qu'elle chapeaute est désavoué par une majorité de congressistes (52%). Malgré ça, elle maintient son cap, approuvant quelques mois plus tard le plan Juppé sur la réforme très controversée de la protection sociale en 1995, qui déclenche alors une mobilisation sociale jamais vue depuis mai 1968.

C'en est trop pour un grand nombre de militants qui quittent la CFDT pour rejoindre ou créer des syndicats SUD. Ayant ainsi fait le ménage, Nicole Notat reprend la main, et la CFDT devient le partenaire privilégié du Médef, signant tous les accords.

Ses successeurs feront de même...

En 2003, après la manifestation monstre du 13 mai, à laquelle participe la CFDT, François Chérèque signe le surlendemain la proposition gouvernementale sur les retraites.

En 2019, le gouvernement institue dans la réforme des retraites le principe d'un âge pivot, dont la suppression permettrait à la CFDT de signer l'accord sur les retraites à points, prémices des retraites par capitalisation et fonds de pension. Le Covid-19 en a décidé autrement et la réforme est suspendue (temporairement).

En 2002, après dix ans à la tête de la CFDT, Nicole Notat crée une société internationale de notation sociale et environnementale Vigeo (devenue Vigeo Eiris), rachetée l'an dernier par Moody's. Parmi les actionnaires on trouve : Axa, Ag2R, Société Générale et aussi Air France, Carrefour, Lafarge, Total, Veolia, Vinci, et d'autres. Il y a lieu de s'interroger sur l'indépendance et l'impartialité de la

notation, compte tenu de la nature des actionnaires. C'est ce qu'indiquait *le Canard enchaîné* en 2018 citant le témoignage d'un chef d'entreprise.

En 2015, Jacques Maire, fils d'Edmond Maire, lui aussi ex-secrétaire général de la CFDT, est nommé directeur de la stratégie et du développement de Vigeo. À l'été 2019, il est rapporteur du projet de loi de ratification du CETA, puis, fin 2019, corapporteur du projet de réforme des retraites¹. (Quoi de mieux pour un ancien haut responsable d'Axa ?)

Appelant à voter « oui » à la Constitution européenne en 2005, Nicole Notat participe en 2007, sous le quinquennat Sarkozy, au comité d'évaluation du Grenelle de l'environnement².

Le 1^{er} janvier 2011, elle prend la suite, pour deux ans, de Denis Kessler, ex-maoïste et ex-n°2 du Médef, à la présidence d'un « club d'influence », le Siècle. Ce dernier avait affirmé en 2007 vouloir « défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ». Au Siècle, elle fréquente des personnalités issues de tous horizons (sauf prolétaires !). Le 21 mars 2018, Édouard Philippe la nomme déléguée gouvernementale à l'Organisation internationale du travail (OIT) pour représenter la France ; le 14 mai, cette nomination est annulée en raison de « risques d'interférences potentiels » avec son activité professionnelle.

Et voilà qu'une nouvelle opportunité s'offre à elle. Elle vient d'être désignée par Édouard Philippe pour piloter le « Ségur de la santé ».

Le Ségur est terminé, avec son lot d'espoir et finalement de trahisons.

La CFDT et l'UNSA ont validé l'accord. C'était prévisible ; Nicole Notat, le poison-pilote, avait été désignée pour ça.

FO s'est joint à ces pseudos syndicats, c'est désolant et révoltant. Quant à la CGT, elle adopte, comme souvent, une attitude en demi-teinte qui lui permettra de sauver la face le moment venu. Seul SUD a compris dès le début l'arnaque et quitté cette grand-messe.

Les personnels soignants de l'hôpital public peuvent être satisfaits ! 183 € en 2 fois (septembre 2020 et mars 2021.) Pour ceux du privé : 160 €. La différence d'implication entre le secteur public et le secteur privé (qui n'a pratiquement pas été sollicité dans cette crise) est donc évaluée à 23 € par individu. Question subsidiaire : le prix d'un mort est-il le même pour un médecin ou une infirmière ? Y aura-t-il des décorations posthumes pour les soignantes (médecins, infirmières, brancardières, aides-soignantes qui sont mortes du coronavirus) ? Qu'en est-il de celles et ceux qui ont des séquelles ?

Avec tous les discours officiels jusqu'au plus haut niveau auxquels nous avons eu droit, ce résultat et l'attitude syndicale sont à vomir. Doit-on s'étonner du faible taux de syndicalisation ? Peut-on penser que ce résultat est de nature à inciter les salariés à se syndiquer ?

Quant au Collectif Inter-Hopitaux ou Inter-Urgences, on n'a pas d'information. Il en est de même du collectif des usagers. Ne devrait-on pas envisager de le structurer avant qu'il ne se termine en jus de boudin, comme les Gilets Jaunes ?

Jacky Texier

1. Rapport Assemblée nationale.

2. LCI, 25 mai 2020.

3. *Le Monde diplomatique*, février 2011.

L'huissier, la terreur

Les femmes ne sont pas simplement harcelées par des machos et des maris violents sur la question de leur sexe ! Elles le sont aussi en tant que « faibles femmes », présumées incapables de se défendre dans les affaires de justice, par les huissiers, quand l'argent manque. De ce point de vue elles font les délices des hommes de loi pervers.



Évidemment elles ne sont pas les seules victimes des huissiers, et ceux-ci ne sont pas toujours pervers. Mais je finis par en connaître un certain nombre dans mon activité d'association¹. Ainsi, souvent des femmes seules, pas toutes jeunes, qui ont perdu leur mari ou leur compagnon, parfois malades, se retrouvent avec une période de « temps partagé² » dont elles doivent payer les charges à vie (c'est le droit), et sont condamnées par des juges sans foi ni loi, à payer coûte que coûte, à la société Pierre et Vacances³ (très aimée de tous les gouvernements), des charges, plus des indemnités de ceci ou cela, plus les « dépens », plus l'huissier... Bref des sommes impossibles à payer. Alors qu'elles sont insolvables, parfois surendettées, parfois en dessous des minima sociaux. Le juge le sait, l'huissier le sait, l'avocat de Pierre et Vacances le sait, mais qu'à cela ne tienne, il faut qu'elles payent. Selon moi, c'est la haine du pauvre qui s'exprime d'abord.

Ces femmes n'en dorment plus la nuit, elles pleurent au téléphone. Heureusement, parfois leurs enfants interviennent, et nous aussi, associations, mais souvent trop tard, après un jugement défavorable. Elles ont été mal défendues ou pas défendues du tout.

J'en ai connu une qui, ne pouvant payer, s'était vue menacée d'une saisie sur ses biens. L'huissier (au nom d'un cabinet parisien bien connu) est venu et a noté : « une télé pitoyable, mais c'est toujours ça, une table, un buffet, deux chaises, le bois du lit (pas mal !), un petit médaillon ». Il est parti et a dit revenir plus tard avec la police pour saisir les biens, si la dette n'était pas payée. Nous avons proposé un paiement de 50 € par mois. Refus de l'huissier.

La femme, cette fois hors d'elle, a été chercher la députée du coin avec un bidon d'essence, et lui a dit « Si vous ne me protégez pas, je m'arrosrai d'essence à la venue de l'huissier, et je mettrai le feu. » Devant la détermination de cette femme, la députée a écrit à l'huissier, et a fait accepter le paiement de 50 € par mois... Le harcèlement pour la demande de paiement a fini par s'éteindre, la dame

en question ayant réitéré plusieurs fois sa menace – avec notre soutien.

Je me suis toujours demandé si cette femme serait passée à l'acte. Mais rebelote, nouvelle assignation... Nous avons écrit à l'époque au ministère de la Justice et avons rendu public le harcèlement sur notre site ; l'affaire s'était tassée...

Une autre femme, tout aussi excédée par un huissier de Marseille, avait acheté du « Décapfour » et avait menacé l'huissier par mail que s'il se présentait, elle l'arroserait avec le produit en question. Nous avons certifié par courrier que la femme le ferait et que nous soutiendrions son geste. Il n'est jamais venu, mais il l'a harcelée de nombreuses lettres, jusqu'à sa mort (car elle était gravement malade).

En ce moment, une femme dans le même cas, qui a obtenu par jugement d'être délivrée du « temps partagé », est quand même condamnée à payer les charges en retard. Nous avons écrit à l'huissier parisien, toujours le même, en contestant la somme demandée et en argumentant sur l'insolvabilité de cette femme. Mais il insiste. Cette femme vit en HLM. L'huissier est capable de faire faire l'inventaire de ses biens, à mon avis pour le plaisir de la voir paniquer et souffrir. La méchanceté de certains huissiers vis-à-vis de femmes seules peut être considérée comme un substitut au viol.

Sommes-nous dans l'exagération ? Je pense que non.

Dans ces cas extrêmes, que cherche l'huissier qui va au-delà de ce qui est autorisé sur le plan professionnel ? Il veut avant tout sanctionner la pauvreté publiquement et, pire, s'il pouvait l'éradiquer en jetant cette femme à la rue, il le ferait. Comme il le fait bien souvent pour des loyers non payés après les mois d'hiver, et ceci alors même il y a des enfants.

Qu'est-ce qu'un huissier a à gagner dans cette histoire ? Il reçoit des honoraires de son client certes, mais il n'obtiendra rien de la facture présen-

1. Association de défense des consommateurs de semaines en temps partagé, ADCSTP, www.tempspartage.org

2. Le temps partagé (ou *timeshare*) – droit de jouissance à vie d'un appartement pour une période considérée – est sanctionné en France par la loi perdue du 6 janvier 1986, signée Mitterrand, Fabius, Joxe, Badinter, Auroux (!) qui stipule entre autres l'interdiction de sortir du système. Pour Pierre et Vacances, ce fut un moyen de « vendre » des appartements 3 à 4 fois leur prix en les récupérant à la dissolution des sociétés.

3. Pierre et Vacances est un lobby immobilier versé dans la location d'appartements de vacances ; le « temps partagé » présenté comme la découverte démocratique du siècle pour partir en vacances ; les « Center Parcs » ; la vente d'appartements en défiscalisation.

tée à la femme de notre histoire. Il sait que c'est une affaire perdue. Que veut-il donc ?

Au-delà du viol d'une femme, il y a d'autres souffrances possibles qu'il peut infliger, auxquelles on ne pense pas assez : la terreur quotidienne, l'attente anxieuse de l'huissier, du serrurier et du flic ; l'humiliation et la certitude que, quelles que soient les demandes de mansuétude, elles seront toutes refusées, parce que la victime n'est qu'une moins que rien, une femme dans la détresse, seule, et qu'à ce titre les représentants de la société ont le droit de l'écraser. Elle n'a pas d'argent, donc, à la limite, elle ne doit pas vivre.

N'oublions pas cette réalité toujours présente, et que les associations de soutien et d'aide ne mettent qu'un écran entre elle et la victime.

On oublie la toute-puissance de l'huissier soutenu sans réserve par les Chambres des huissiers, censées tempérer les excès... Chambres soutenues par le ministère de la Justice qui ne sanctionne jamais. L'État dans toute sa splendeur qui, dans ce cas précis, justifie sa propre impunité.

Ce que nous faisons : nous les nommons dans notre site avec leurs adresses et nous décrivons ce qu'ils font. Ils n'ont jamais osé nous traîner en justice. Car ils ne savent pas exactement quel est le rapport de force et comment il peut évoluer.

Personnellement, je pense que la nature du travail des huissiers devrait être totalement mise en question, exactement comme le travail de la police.

A.-M. C.

Droits humains pour tou·te·s

Les féministes du MLF (Mouvement de libération des femmes), dans les années 1970, scandaient « **Un homme sur deux est une femme** ». Nous pouvons ajouter aussi : un homme sur deux est un homme. Ainsi le slogan féministe met le doigt sur « **l'effacement du féminin via l'assimilation du masculin au neutre** ». Et pourtant nous avons en français comme au niveau international en anglais le vocable « humain » et « human » qui dépasse l'ambiguïté de l'expression Droits de l'homme.

Le langage est politique, comme le dit Noam Chomsky dans *Le Langage et la Pensée*, en 1967. Ce qui n'est pas mentionné n'existe pas. L'expression Droits de l'homme est sexiste, « elle invisibilise les femmes mais aussi leurs luttes et leurs droits ». Elle reste un symbole fort de la société patriarcale en se raccrochant à l'exception française. Le générique « homme » active des représentations plus masculines que féminines, comme le rappelle Éliane Viennot dans *Il faut montrer que le langage égalitaire est à notre portée* paru sur www.50-50magazine.fr le 12 novembre 2019.

L'objectif du collectif « Droits humains pour tou·te·s » se résume en une phrase : obtenir que les institutions remplacent l'expression Droits de l'homme par Droits humains.

« C'est en effet la majuscule qui combat l'oppression ; le grand Homme est neutre, le petit ne l'est plus. Et la grande Femme ? Ah non ! Car le neutre est toujours couillu. »

Aurélianne Couppey,
Une fable pour l'égalité

« Il est temps pour la communauté francophone dans son ensemble de prendre acte de la réalité des discriminations qui s'exercent contre les femmes et de modifier la langue française en conséquence pour éviter qu'elle y participe. »

Dans l'ouvrage, ce qui est intéressant, pour celles et ceux qui n'ont pu participer aux concours d'éloquence, c'est de retrouver les textes qui ont été primés. Six d'entre eux nous montrent à quel point « la langue modèle notre manière de penser, les stéréotypes de genre (étant) projetés même sur les mots désignant des inanimés ». Typhaine D. produit l'exploit, dans « La pérille mortelle », de tout féminiser et de rendre son propos incompréhensible, révélant par là même, en retour, comment nous nous sommes habitués à tout masculiniser.

Au-delà, ce livre rassemble les contributions d'horizons divers qui apportent un éclairage historique, linguistique et politique à cette requête, telles celles de Christine Delphy, Agnès de Féo ou de Ségolène Roy. Le tout agrémenté de quelques illustrations féministes, d'une chronologie et de la Déclaration des Droits humains des citoyennes et des citoyens, adaptée à la mixité par Zéromacho en 2015. Les droits du livre sont intégralement reversés au collectif Nous Toutes !

H. H.

Droits humains pour tou·te·s, sous la direction de Géraldine Franck, Libertalia, 2020, 10 €.



L'écoféminisme : une approche vivifiante

Versée dans la politique et le féminisme depuis peu, je fis, à la faveur d'une rencontre l'an passé, la découverte de l'écoféminisme. Riche d'une histoire de cinquante ans, le sujet intrigue et résonne particulièrement à l'heure où les luttes écologistes, sociales, féministes et antiracistes se croisent de plus en plus. Non sans soulever quelques problèmes.

Penser le rapport des femmes à la nature comme une « position privilégiée »

Le mot « écoféminisme » vient de la contraction des termes « écologie » et « féminisme ». Il est apparu pour la première fois en 1974 dans l'ouvrage de Françoise d'Eaubonne *Le Féminisme ou la mort*. Ce livre provoqua dérision et critiques, notamment celle d'avoir accolé deux concepts modernes qui n'avaient rien en commun. L'idée de base de l'écoféminisme est qu'il existe des relations entre exploitation de la nature par les humains et oppression des femmes par les hommes. Selon les écoféministes, ces deux formes d'oppression découlent des mêmes mécanismes de domination et peuvent être combattues ensemble. Ynestra King, dans l'un des tout premiers textes écoféministes, le formule ainsi : « *On peut utiliser les connexions femmes/nature comme une position privilégiée pour créer une culture et une politique différentes, qui intégrerait des formes de connaissance intuitives/spirituelles et rationnelles, embrassant à la fois la science et la magie, de telle façon à être capable de transformer la distinction nature/culture elle-même et imaginer et créer une société libre et écologique.* » Le vécu spécifique – quoique divers – des femmes, premières victimes de la crise écologique (par exemple en tant que paysannes dans les pays dits du Sud), permettrait d'expliquer pourquoi elles sont si souvent premières sur le front des luttes écologiques.

Des luttes remarquables

Les mobilisations écoféministes ont commencé dans les années 1970 et sont contemporaines d'autres mouvements d'activisme environnemental. Elles recouvrent, entre les pays dits du Sud et les pays

dits du Nord, des enjeux et des réalités différentes.

Au Sud, il s'agit surtout de préserver des milieux naturels dont la dégradation a des impacts directs sur les conditions de vie des femmes. Le mouvement indien Chipko contre la déforestation (1973-1980) est en ce sens emblématique. Inquiètes de se voir dépossédées des ressources de la forêt par des compagnies étrangères, qui, en outre, étaient peu scrupuleuses de préserver les sols, de nombreuses femmes indiennes se mobilisèrent de façon très déterminée. Elles s'engagèrent physiquement en enlaçant les arbres devant les engins de déforestation et organisèrent leurs propres coopératives agricoles et artisanales. Si le mouvement Chipko ne s'est pas défini écoféministe, il représente une référence importante. Comme l'explique Vandana Shiva, figure indienne de l'écoféminisme, dans *Être indienne les arbres, la lutte, au-delà de la défense d'intérêts commerciaux locaux*, « avait toujours porté sur la défense d'une forêt vivante, naturelle ».

Au Nord, c'est la menace nucléaire – militaire ou civile –, dans le contexte de la course aux armements des années 1980, qui apparaît particulièrement mobilisatrice. Parmi les manifestations marquantes, citons la *Women's Pentagon Action*. Le 17 novembre 1980, plus de 2000 femmes se rassemblèrent autour du bâtiment fédéral de la Défense américaine pour y réaliser une sorte de performance artistique en quatre actes, mettant en scène notamment des marionnettes géantes symboliques : une noire signifiant le deuil et le chagrin, une rouge la colère et une dorée l'empowerment, la force de combattre.

D'autres territoires anglo-saxons virent la mise en place de camps de lutte féministes, parfois sur de longues années, où se rassemblaient à certains moments plusieurs dizaines de milliers de personnes



Greenham Common Women's Peace Camp, Angleterre. Internet Archive

(Diablo Canyon aux USA, Greenham Common en Angleterre...).

En France aussi des femmes s'engagèrent à leur façon dans des luttes anti-nucléaires comme à Plogoff, Fessenheim ou aujourd'hui à Bure. Cependant les liens avec l'écoféminisme ne sont pas ici pleinement revendiqués car le concept pose question, suscitant parfois incompréhension ou rejet de la part des féministes.

« *Il est des époques où s'affirme un romantisme vitaliste qui souhaite le triomphe de la Vie sur l'Esprit : alors la fertilité magique de la terre, de la femme, apparaît comme plus merveilleuse que les opérations concertées du mâle.* » Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* (1949)

Gaïa versus émancipation ?

Le premier grief adressé à l'écoféminisme est sans aucun doute la suspicion d'essentialisme, à savoir l'association évidente de

« *Peupler notre imaginaire d'autres avenir,
nous réapproprier le pouvoir de donner forme
à nous-mêmes et au monde autour de nous.* »
Starhawk, *Rêver l'obscur, Femmes, magie et politique* (1982)

Marina
Soriano-Pénicaut



l'idée de « femme » à celle de « nature ». Or nous avons vu plus haut que ce rapprochement symbolique s'appuie d'abord sur des parallèles établis au niveau de l'exploitation dont elles souffrent, de l'oppression que sous-tendent des préceptes philosophico-religieux et des réalités socio-économiques. Selon la philosophe Emilie Hache, il faut lire les textes écoféministes non pas comme « l'affirmation d'une essence et la réitération du discours patriarcal » mais « comme des actes de guérison et d'émancipation (*empowerment*), des tentatives pragmatiques de réparation culturelle face à des siècles de dénigrement des femmes et de reconnexion à la terre nature. »

Si ces textes dérangent et font sourire, c'est aussi que leurs styles et leurs registres sont d'une grande variété; loin de se limiter aux discours académiques et argumentatifs, beaucoup relèvent de la poésie, de la fiction voire du sacré. Au sein du mouvement écoféministe, en effet, un courant s'attelle à « l'invention d'une nouvelle tradition spirituelle et néopaienne féministe » nommée *Reclaiming* (en anglais « défricher, se réapproprier »). Son objectif majeur consiste à déconstruire le discours judéo-chrétien dominant qui a « identifié la chair, la nature, la femme et la sexualité avec le diable et les forces de l'enfer » (Starhawk, *Rêver l'obscur*), en arguant que « se reconnecter avec ce qui nous rend puissantes passe par la redécouverte du culte de la Déesse pré-indo-européen » (Emilie Hache, *Reclaim*).

Se réapproprier l'écoféminisme ?

Ignoré en France pendant des décennies, l'écoféminisme rencontre depuis quelque temps un certain écho, notamment auprès de jeunes générations (voir *Casse-rôles*, n° 12). Assurément la résurgence de la figure de la sorcière en tant qu'archétype féminin subversif y contribue; à se demander quand même si l'on aurait pas à faire plus à un phénomène de mode qu'à un processus de politisation.

L'un des aspects sans doute les plus intéressants de l'écoféminisme tient à sa dimension internationale. Qu'il s'agisse

de l'Inde, de pays africains ou d'Amérique latine, l'observation de ce qui s'y joue sur le sujet est toujours riche d'enseignements car cela s'inscrit dans des contextes à la fois fondamentalement différents du nôtre, notamment sur les plans culturel et économique, mais tout de même très reliés à nos réalités de puissances néocoloniales. Pacha Mama, Pratikiti...

Les spiritualités polythéistes ou animistes nous invitent à revoir notre définition même de la nature et du rapport des hommes et des femmes à celle-ci, selon un mode moins dualiste. Cependant, dans son analyse de l'organisation indienne Navdanya, menée par la célèbre Vandana Shiva, Jeanne Burgart Goutal pointe des ambivalences. Se définissant « *women centred movement for the protection of biological and cultural diversity* » (mouvement tourné vers les femmes pour la protection de la diversité biologique et culturelle), les programmes soutiennent, en effet, les paysannes à cultiver et partager leurs propres semences agricoles. Dans les faits, des milliers de femmes accèdent ainsi à l'autonomie; mais le discours qui sous-tend la démarche n'est pas sans connotation passiste sur la question des genres, et les liens entretenus par Shiva avec le parti islamophobe du BJP sont avérés.

Intersectionnalité et convergence des luttes

Notre propos ne peut faire l'impasse sur le concept clé d'intersectionnalité.

Pour les écoféministes, ce sont « toutes les formes de domination (de classe, de « race », de néocolonisation...) qui seraient les expressions d'une seule et même « matrice de domination ». (J. Burgart Goutal). Mener les combats d'émancipation de façon séparée serait vain. La revalorisation des femmes, de la nature, des personnes dites racisées, des minorités sexuelles, des non-valides, etc. ne peut se faire que conjointement si l'on veut réaliser un véritable « changement de paradigme global » pour créer un monde juste et vivable.

La question de la mixité choisie est évi-

demment complexe pour les organisations qui se veulent ouvertes aux personnes trans, non-binaire, intersexe; certaines en appellent à un « éco-queer ».

En conclusion, observons l'engagement politique de plus en plus visible des écoféministes sur la scène française, avec, par exemple, la parution d'une tribune sur le blog de Mediapart le 19 mai 2020.

La pandémie de la Covid 19 fut l'occasion pour un vaste collectif d'écoféministes de déclarer:

« *La crise remet au centre la question du care, désignant l'ensemble des activités de soin de l'autre, vitales et pourtant continuellement dévalorisées, invisibles, faiblement rémunérées, assignées à des femmes bien souvent racisées. [...] Les écoféminismes nous invitent à croiser les luttes, à intégrer nos émotions face aux catastrophes qui ne vont cesser de croître.* » Révolutionnaire ?

Jokler

- Jeanne Burgart Goutal, *Être écoféministe*, l'Échappée, 2020.
- Emilie Hache, *Reclaim*, Cambourakis, 2016.
- Starhawk, *Rêver l'obscur*, Cambourakis, 1982/2015.
- <https://simonae.fr> (Expliquez-moi l'écoféminisme)
- www.bombesatomiques.noblogs.org

Des femmes de la Commune de Paris aux femmes kurdes du Rojava Mêmes luttes émancipatrices pour une autre société

À bientôt 150 ans d'écart, un parallèle saisissant relie les 72 jours de la Commune de Paris et l'histoire actuelle du territoire autonome du Rojava, le Kurdistan syrien : celui du combat des Femmes pour la reconnaissance de leur existence, de leurs droits, de leur force et de leur rôle infrangible pour la transformation d'une société.



Une « filiation » singulière

Si nos Communardes, très majoritairement des classes populaires, n'ont pu qu'ébaucher l'idée d'une vraie émancipation dans un temps qui n'était pas encore le leur, les Femmes kurdes ont su profiter des bouleversements de notre siècle pour être au cœur d'une expérience novatrice qui dure depuis neuf ans. Le parallèle est d'autant plus symbolique que le modèle de société du Rojava est issu directement de celui, à base communale et démocratique, de la Commune de Paris : la voie d'un municipalisme libertaire et écologique tracée par Murray Bookchin, penseur libertaire américain, avec une révolution sociétale devant être portée par les Femmes.

Des combats similaires

La citoyenneté par le port des armes est le premier acte essentiel de souveraineté individuelle. Les Communardes l'ont réclamé en vain mais en montrèrent toute la dimension lors de la Semaine Sanglante sur les barricades. Pour les Femmes kurdes, ce port des armes est dans leurs gènes depuis la nuit des temps, combattantes face à l'opresseur turc et ceux des alentours : facteur de libération, luttant « *en leur propre nom ni à l'ombre des hommes ni en les imitant* ».

La lutte contre le patriarcat et la domination masculine représentent de même l'essence de leur émancipation. Pour les Femmes de la Commune, c'est « *l'affranchissement du sexe faible de la tyrannie du sexe fort* » avec la reconnaissance des organisations féministes. Les Femmes kurdes déclarent que « *lutter contre le patriarcat – ancestral dans le Moyen-Orient –, c'est aussi lutter contre les hommes pour les faire changer* » : cette théorie de la rupture

se décline dans des organisations non mixtes remettant en cause les notions construites à leurs dépens.

La parité démocratique est la conséquence de cette quête d'égalité de sexe qui est sous-entendue, vu le contexte historique, par les Communardes identifiant déjà « *le besoin de l'antagonisme entre sexes sur lequel reposent les privilèges des classes gouvernantes.* » Pour les Femmes kurdes, c'est une réalité : femmes et hommes sont à égalité dans tous les conseils avec des quotas et un droit de veto sur des décisions jugées sexistes : « *... le rôle de l'assemblée des femmes est de s'occuper de tout et aussi de la violence conjugale...* »

L'émancipation économique, dans une démarche libertaire, est le combat central et nouveau des Femmes de la Commune : « *Nous voulons le travail pour en garder le fruit* » disent-elles, convaincues d'en finir avec la dépendance et ouvrant des ateliers féminins. En Rojava, le programme autogestionnaire et libertaire permet aux Femmes de se réattribuer le pouvoir économique, « *l'unique capital étant entre nos mains l'utilisant pour participer* ».

La liberté touchant au corps même de la femme est mise en avant. Les Femmes de la Commune provoquent un arrêté mettant fin à la prostitution, « *trafic odieux* », en un temps où celle-ci était une double peine. La liberté sexuelle, quant à elle, fait partie des débats dans la société kurde, et concernant l'avortement, le choix est individuel : « *C'est mon corps, c'est ma décision* ».

L'instruction et la laïcité sont une des bases de l'émancipation pour les Communardes écartant tout enseignement religieux, « *l'ignorance étant notre plus grande ennemie* ». De même pour les Femmes kurdes, l'instruction est le seul moyen de « *faire évoluer les mentalités même si cela doit prendre plusieurs générations* », voulant écrire enfin leur propre histoire.

Une résistance et une ténacité à toute épreuve

La conclusion entraîne deux nouveaux parallèles. L'abject, ce sont les insupportables violences subies par ces Femmes : celles de la Commune bravant les interdits moraux, calomniées et martyrisées à hauteur de la peur qu'elles engendraient ; celles de nos Femmes kurdes payant le prix fort de porter des armes dans un monde pétri de religion et de préjugés. L'admirable, c'est la digne expression de nos Communardes photographiées face à leurs bour-

reaux ; c'est la belle image des combattantes kurdes sur des clichés instantanés au moment où le Rojava se retrouve pris dans un effroyable étau risquant d'anéantir une expérience unique de société « féminisée ».

Dans tous les pays, de génération en génération, ces luttes se perpétuent, creusant le sillon de cette société égalitaire qui se fait trop attendre.

Jean Annequin



Photo : Yann Renoult

La Gryffe librairie libertaire lyonnaise



Née en 1978, la librairie, est aussi lieu de débats et centre de documentation. Daniel Colson relate son histoire en se servant d'un matériel réuni collectivement.

Tout de suite, l'endroit est dépeint pour son atmosphère de conflits, de différends et de différences, mais aussi comme un lieu d'amitié, de solidarité, de convivialité et même d'amours. On retrouve là ce qui se passe dans tous les milieux libertaires, groupes et collectifs, qui se sont mis en tête de faire vivre pratiquement leurs idées en se passant des institutions étatiques et, à la Gryffe, pour faire prévaloir un point de vue, n'ont jamais été invoqués « les statuts, les votes, les majorités, les minorités », bien qu'existent des « modalités d'adhésion ».

Si, en mai 2020, la Gryffe a pu se féliciter d'avoir duré quarante-deux années, « c'est en raison de sa petite taille », mais cela pose quand même question, car le temps qui passe fossilise idées et organisations ; ainsi, « seules les réalités mortes » auraient le pouvoir de durer ; on pourra voir dans cette méfiance du temps long comme une crainte. Or la Gryffe perdure « en tant que projet collectif ; toujours chargé de vie, de désirs et d'enjeux » avec la volonté de toujours gérer les conflits, en expérimentant les « conditions premières d'une société libérée du joug de l'autorité et de la domination ». Des conflits passés, il en est dénombré quatre principaux que Daniel Colson s'efforce de décrire, conflits qui n'empêchèrent pas, à l'étonnement de l'auteur, cette durée ; par la « force des choses », dit-il.

Dès l'abord, la Gryffe se place dans le cadre – « interface minimale avec l'État » – de la loi sur les associations de 1901 ; elle se dote d'un permanent mal et irrégulièrement payé par les cotisations du collectif d'animation qui fonctionne au consensus (« la Gryffe n'a jamais procédé à un seul vote statutaire et « démocratique » »), manière de faire facilitée par une « logique affinitaire » et par les us et coutumes pratiqués. La rotation des tâches (ménage, comptabilité, informatique et permanence) est plus que fortement recherchée, tâches qui peuvent se transformer en sources de pouvoir, particulièrement celle du permanent. Le refus des subventions municipales ou autres est net si on excepte l'« obtention d'emplois aidés ».

Il y a là, sans doute aucun, un projet collectif, mais sans oublier le rôle de certaines individualités :

– Un Pierre sur qui « on a toujours pu compter [...] dans les rapports avec la « régie » de l'immeuble et dans le renouvellement des baux de location ».

– Un Jean-Pierre, permanent durant dix ans et qui devint « l'âme et le nerf de la librairie » : sans sa présence, « sans son souci d'acquérir une véritable compétence professionnelle dans le secteur du livre, sans sa contribution à la mise en place d'un fonctionnement collectif efficace, sans ses convictions anarchistes [...], sans jamais jouer les chefs ni imposer son point de vue [...], sans qui la Gryffe aurait disparu depuis longtemps ».

– Et d'autres encore éminemment discrets.

La première crise importante de la Gryffe

Elle a lieu en 1989 après la démission de Jean-Pierre, le permanent, remplacé par Régis ; ce qui se fera sans réserves de qui que ce soit, mais, un peu plus tard, on apprendra que Régis est un militant d'un nouveau groupe lyonnais de la Fédération anarchiste. Ce qu'il faut ajouter, c'est que pour ce nouveau groupe « il s'agissait de constituer une organisation idéologique structurée, une machine de guerre partisane, dotée d'un programme et de principes préalables clairement définis, capable d'intervenir sur la scène politique locale et d'être à même pour cela de « représenter » le véritable anarchisme... ». Sous la critique, Régis démissionnera en septembre 1989. Son groupe finira par adhérer à la Coordination des groupes anarchistes.

La Gryffe maintiendra cependant son projet de diffuser tous les courants du « vaste mouvement à caractère libertaire, du féminisme le plus radical à l'universalisme marxisant en passant par l'antisémitisme le plus affirmé ». Et Daniel Colson fera là une longue parenthèse pour éclairer les notions de « mouvement », de « mouvance » et de « milieu » et rappeler une idée proudhonienne qui lui est chère, dite ici brièvement : c'est « en se « séparant » que l'on crée les conditions de l'unité ».

Un des enjeux des divers collectifs lyonnais, alors détachés des différentes organisations, était « d'empêcher cette division et cette opposition entre pratiques et idées transformées en idéologies ».

1998-1999 : 2^e crise importante

Issu de Mai 68, le mouvement de libération des femmes s'était transformé en féminisme aux dynamismes divers, féminisme quelquefois radical comme en témoigne une revue « pour lesbiennes seulement »

qui rejetait ainsi les autres femmes. Et Daniel Colson remarque que, de son côté, l'anarchisme traditionnel, spécifique, «était loin de comprendre la dimension libertaire du mouvement des femmes», notamment ses pratiques de non-mixité. À la Gryffe, par contre, de la même façon que pour les autres courants, «le mouvement des lesbiennes radicales et tous les textes, livres, revues, débats, badges, autocollants qui lui sont afférents trouv[ai]ent toute leur place [...], sans réserve ni exclusive».

Côtoyant l'anarchisme traditionnel, des thèmes particuliers (végétarisme, espéranto, pacifisme, amour libre, naturisme, etc.) avaient toujours été présents; maintenant, féminisme, profémisme, antisécisme prenaient place; ces «idéomanies», marginales pour les unes, entendaient dans d'autres cas devenir cause principale.

C'est alors que Léo, un garçon porte-parole des féministes (oui, cela peut surprendre), propose un texte («Libéralisme libertaire et anarchafémisme...») où le «pluralisme émancipateur» de la Gryffe se voit donc assimilé à un libéralisme. Le texte est refusé par le collectif de la Gryffe. L'appréciation accusatrice de Léo va cependant prendre corps quand, après l'organisation collective de trois journées de débats (8, 9 et 10 mai 1998), une trentaine de féministes, rejointes par d'autres femmes, feront un coup d'éclat en envahissant la salle avec des pancartes, des bâillons sur la bouche et une banderole («Est-ce une réunion non mixte?»), sabotant ainsi la conclusion des débats par leur action directe et marquant le début d'un conflit au sein de La Gryffe elle-même; les féministes de la librairie se devant de choisir «entre deux fidélités devenues exclusives» et parce qu'elles ont «rompu le pacte de confiance qui les liait au collectif».

En septembre, Corinne, une des protagonistes de l'action de mai, demande son adhésion à la Gryffe. Provocation? Contre toute attente, le collectif accepte sa candidature qui doit, dans un délai raisonnable, être validée par l'assemblée générale trimestrielle. Cependant, les attendus de la charte d'adhésion, souvent reformulés, le sont une fois de plus et, finalement, l'adhésion de Corinne ne sera pas acceptée.

En 2006: 3^e crise de la Gryffe

Cette crise n'en était pas une selon Colson; si le fait est que dans le projet libertaire de la librairie la réussite économique tenait peu de place, sinon



Daniel Colson, *La Gryffe, la longue histoire d'une librairie libertaire*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2020, 276 p.

aucune, le bilan financier catastrophique d'alors assombrissait l'avenir. Jusque-là, les déficits financiers de ce manque de logique marchande avaient été comblés par les cotisations, des dons, des emprunts, etc. C'est sur ce thème qu'intervient un Jean-Lou qui propose des solutions après avoir mis ses critiques du fonctionnement de la Gryffe sur la table. Pour lui, «jamais la librairie n'a été capable de se tenir debout toute seule»; «le problème fondamental de la librairie, c'est qu'elle ne peut se gérer ni comme une association ni comme une entreprise parce qu'elle ne se veut ni l'une ni l'autre». Et Jean-Lou, qui souhaitait donner une orientation résolument économique, façon coopérative, va se heurter à une résistance passive de l'ancienne génération. Il finira par baisser les bras.

Quatrième et dernière crise importante

Alors que, en 2014-2015, la Gryffe va bien, est organisé un salon du livre libertaire où est invité Alexis Escudero, auteur de *La Reproduction artificielle de l'humain*; il va être rapidement accusé d'être antiféministe, antigay, etc., et la tenue du débat sera empêchée par des interventions physiques; ce qui se répercutera par la suite, au sein de la Gryffe, par de nombreuses démissions.

Le décryptage proudhonien que nous a ainsi proposé Daniel Colson des quarante-deux années des problématiques diverses de la Gryffe, et présenté ici brièvement, devrait concerner chaque libertaire où qu'il soit, et quand bien même d'autres grilles de lecture seraient possibles.

André Bernard



Chômeurs : le retour au pire

Entre les annonces de l'augmentation du nombre de chômeurs et chômeuses, due à la baisse de l'activité économique pendant le confinement, et celle qui nous apprend qu'en mai les chiffres sont moins alarmants que prévu, on s'égare ; mais la lecture d'un entrefilet du *Canard enchaîné* reprenant les propos d'agents de service de Pôle Emploi, remet les pendules à l'heure...

Suite au confinement, Pôle Emploi promet un « avenir radié » aux chômeuses et chômeurs. « Une directive datée du 14 mai souligne que le contrôle devient l'apanage de l'ensemble des salariés de Pôle Emploi et plus seulement celui du millier d'agents chargés de la traque aux faux chômeurs ».

« Le service public est devenu une véritable souricière pour les chômeurs, d'après un agent de province 38 000 salariés de pôle emploi sont en télétravail, et avec l'effondrement des offres d'emploi qui atteint 75 %, ils n'ont plus que le contrôle à se mettre sous la dent. »

Les chômeurs et chômeuses doivent accepter un plan personnalisé d'accès à l'emploi élaboré avec leurs agents traitants. « Dans la situation actuelle c'est une mascarade. Depuis le 11 mai, le chômeur qui refuse d'entrer dans ce plan, est aussitôt radié. »

« La direction de Pôle Emploi reste fidèle à l'une de ses grandes missions : la surveillance des chercheurs de job. »

Macron privatise La Poste

Le 16 mars 2020, Jupiter, fidèle à ses gènes rothchildiens, a profité du confinement pour privatiser La Poste.

La part de l'État dans le capital passe de 73,58 % à 34 %. C'est annoncé comme une création d'un grand pôle financier. La Caisse des Dépôts devient l'actionnaire majoritaire de La Poste et modifie en profondeur la gouvernance. Cela laisse présager des fermetures de bureaux de poste, la suppression de personnels et l'augmentation des tarifs. Et, bien sûr, pas un mot dans les médias !

Psychiatrie : isolement et contention. Et bientôt un contrôle par les juges

Le 19 juin, le Conseil constitutionnel a statué que les mises en isolement thérapeutiques (enfermement dans une chambre) et les contentions (fixation d'une personne à un lit) en psychiatrie seront soumises à un contrôle d'un juge au-delà d'une certaine durée. L'augmentation de ces pratiques a été dénoncée à plusieurs reprises par les professionnel·les. Elles sont liées à un manque de moyens, de personnel et de médecins. Plutôt que de demander à Véran d'augmenter les budgets alloués aux hôpitaux, les « Sages » préfèrent un contrôle par la justice ! Ni vu ni connu, on fait semblant de s'occuper d'un problème grave sans dépenser un centime !

Crise économique et licenciements boursiers !

Cette année, l'État a concédé des sommes d'argent colossales « pour sauver l'économie ». Elles sont bien supérieures à celles engagées pour sauver les banques en 2008-2009. Les charognardes ont fait joujou en Bourse

créant une énorme bulle spéculative qui est en train d'exploser. Pour 2020, les prévisions annoncent une chute du PIB entre 11 et 14 %. Notre cher Président l'a annoncé à la télé, c'est à nous de payer la crise, bien évidemment. 1 million d'emplois sont menacés en France. Nous serons en permanence entre les mains de ces pourritures si nous ne relevons pas la tête ! Il faut une socialisation des entreprises et un contrôle de la gestion par la population.

Plus belle la vie pour les patrons du CAC 40 !

Lundi 22 juin, l'association humanitaire Oxfam dévoilait un nouveau rapport sur la non-répartition équitable des richesses au sein des entreprises du CAC 40. Entre 2009 et 2018, les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 70 % et la rémunération des patrons de 60 %.

4 familles détiennent 10 % du CAC 40 soit 4 fois plus que l'État français. Bernard Arnault, PDG de LVMH et exilé fiscal, détient à lui seul 4,3 % de l'actionnariat du CAC 40. Sur la période 2009-2018, 40 % des entreprises du CAC 40 ont continué de verser des dividendes alors qu'elles affichaient des déficits. La crise économique ne touche pas tout le monde à ce qu'on dirait !

Non à l'annexion des territoires palestiniens !

Le gouvernement israélien de Netanyahu, avec le soutien bien évidemment de Donald le Connard et le silence complice de l'UE, a décidé d'engager dès le 1^{er} juillet l'annexion

pure et simple de 30 % des territoires palestiniens occupés de Cisjordanie, et ce en violation flagrante du droit international. Le peuple palestinien est de nouveau victime de ce gouvernement colonialiste et raciste. Une nouvelle vague de nettoyage ethnique est à craindre. Petits partis, associations et organisations appellent à des rassemblements en soutien à la résistance palestinienne et à dénoncer le colonialisme et son frère jumeau le racisme.

Police partout, justice nulle part !

À Lille, un gilet jaune en fauteuil roulant a été condamné à 6 mois de prison ferme le 23 juin 2020 pour avoir tagué à la craie « Mort aux vaches » sur des fourgons de CRS durant une manif. Pendant ce temps, durant la fête de la musique à Levallois-Perret, Balkany, escroc et voleur de haut vol lourdement condamné, est filmé en train de danser et de mettre des mains aux fesses ! Patoche avait mis en avant « l'agonie » pour sortir de prison ! Selon que vous soyez puissant ou misérable...

Brigitte Macron nous coûte cher !

Certaines et certains la trouvent belle et pimpante. Elle peut ! Un budget de 400 000 € lui est alloué chaque année pour ses frais de représentations. Cet argent serait nettement plus utile s'il était injecté dans les services publics. Ce sont nos impôts et taxes qui payent le coiffeur et les fringues de la première dame de France.

Luttons contre le racisme et le colonialisme

Alliance, syndicat policier d'extrême droite, a obtenu que le mot « policières » qui suivait le mot « violences » soit effacé de la fresque dédiée à Adama Traoré et George Floyd à Stains. Au départ, ce syndicat à l'idéologie et aux méthodes nauséabondes, avait appelé à dégrader cet hommage. Un rassemblement, initié par Assa Traoré, a empêché ce vandalisme.

Des statues de colonialistes ont été déboulonnées un peu partout. Les vendus au Capital pleurnichent sur ces actes militants. Versent-ils une larme pour les millions de personnes qui ont été massacrées ou réduites en esclavage ? À ce jour, non. Continuons les rassemblements pour dénoncer le racisme et les violences policières ! Cette lutte doit être politique, car le pouvoir en place est entièrement responsable de la situation.

Mort de rire !

Lors de la manifestation des soignants du 16 juin 2020, des CRS se sont plaints d'avoir été visés par un jet de produits chimiques provenant d'un objet dégageant une fumée de couleur blanche et leur provoquant des irritations.

Les médias s'empressent de relayer l'information, en sous-entendant, bien évidemment, que ce sont des faits graves, voire insoutenables. Mais les photos prises à ce moment, montrent que le vent a tourné quand les CRS ont jeté des grenades lacrymogènes et qu'ils se sont auto-gazés. Au moins, ils ont vu l'effet que cela fait de se retrouver dans un nuage de gaz lacrymogènes...

CAHIER DE VACANCES DES GILETS JAUNES

Une casserole, c'est féminin, et il y a des hommes, de plus en plus heureusement, qui la manient à la maison. Un gilet jaune, c'est masculin, et il y a des femmes, de plus en plus heureusement, qui l'arborent dans les lieux publics.

Or, la différence qu'il y a entre une casserole et un gilet jaune, c'est qu'on n'a jamais vu quelqu'un de verbalisé parce qu'il cuisinait un poulet cocotte grand-mère.

Le confinement terminé, les manifestations de Gilets Jaunes sont en passe d'être interdites, carrément. Le chef veut rester au fourneau. Et quant à ses brigades (de poulets), elles sont chargées de passer les récalcitrant·es à la casserole. C'est donc le moment, lecteur·trice ! Si tu es pour plus de justice fiscale, sociale, écologique, ce livre est fait pour toi ! Ce livre, c'est le *Cahier de vacances des Gilets Jaunes*.

D'activités ludiques en traits d'humour, et de traits de contestation en illustrations, il regroupe quatre-vingt-une questions destinées à mieux faire comprendre – loin des médias officiels – le mouvement commencé le 17 novembre 2018. La portée de ces questions est historique



autant que pédagogique. Elles rappellent la genèse du mouvement, ses revendications, ses grandes figures, son fonctionnement, ses défenseurs, ses opposants, sa philosophie, ses outils de contestation et de médiatisation... En fonction de ses réponses aux questions, le lecteur/la lectrice découvre en fin de volume son profil psycho-politique : Gilet Jaune ? pas Gilet Jaune ? pour ? contre ? ou même indifférent·e ?

Une partie des contributions sera reversée au collectif « Plein le dos », qui soutient les manifestant·es blessé·es et les caisses de défense collective.

Leïla Hicheri et Stéphane Polsky, *Cahier de vacances des Gilets Jaunes*, Paris, Arts Matures & Cie, 2020, 80 p., 10 €.

Souscription : <https://fr.ulule.com/cahier-de-vacances-des-gilets-jaunes/>

UNE COIFFEUSE FÉMINISTE !



Fin 2019, Lucie Bouteila ouvre, à Bordeaux, un salon de coiffure spécialisé dans les cheveux courts. Un *barbershop*, comme elle dit, "Holy Cut", mais surtout une pratique de tarif identique pour les femmes et les hommes...

Pourquoi ? Parce que cette coiffeuse, qui a les cheveux courts, n'a jamais compris pourquoi en tant que femme, elle devrait payer deux fois plus cher pour une coupe identique à celle d'un homme. Ce qu'on appelle la « taxe rose », qui s'applique à un certain nombre de produits comme les rasoirs pour femmes, dénoncé par le Collectif Georgette Sand : même rasoir, bleu pour les hommes, rose pour les femmes, mais prix plus cher pour les rasoirs roses !

C'est en 2015 que Georgette Sand met en lumière les différences de prix entre les rasoirs, les déodorants, les dentifrices et même les stylos, etc., et nombre de services de coiffure et de pressing. Ces différences de prix peuvent atteindre les 100%.

Aussi, chez Holy Cut, c'est un salon unisexe, avec des tarifs non-genrés. La seule différence de tarif se fait en fonction de la longueur du cheveu, de la

technique de la coupe, du temps passé. Son salon est ouvert aux hommes, aux femmes, aux personnes transgenres, sans distinction autre que celle de la longueur des cheveux.

Cette idée lui a été inspirée par sa propre expérience alors qu'elle travaillait chez un employeur, il y a deux ans. Un salon exclusivement réservé aux hommes. Un homme transgenre en phase de transition est entré, il a demandé une coupe. Et le patron de refuser la coupe pour cette personne en invoquant le fait qu'il s'agissait d'une femme.

Lucie Bouteila a alors ouvert son salon avec des principes forts pour guider sa pratique : non-discrimination et égalité.

À l'heure où le déconfinement autorise enfin l'ouverture des salons de coiffure, les tifs courts ont trouvé une coiffeuse féministe !

H. H.

À propos de Polanski

Mon «imbécillité» réagit à l'article «À propos de "J'accuse": y aller ou pas» de Michèle Gay dans le n° 12 de *Casse-rôles*.

Je suis allée voir *J'accuse*; j'ai trouvé que c'était un film intéressant qui m'a appris des choses sur l'affaire.

J'avais en tête l'épisode du passé de Polanski (y a-t-il prescription? Il me semble qu'il y a un risque de pénalisation en cas de retour aux États-Unis).

J'ai relevé, étant dans la chose, ces lignes antisémites de Proudhon:

«Juifs. Faire un article contre cette race qui envenime tout, en se fourrant partout, sans jamais se fondre avec aucun peuple. Demander son expulsion de France, à l'exception des individus mariés avec des Françaises; abolir les synagogues, ne les admettre à aucun emploi, poursuivre enfin l'abolition de ce culte. Ce n'est pas pour rien que les chrétiens les ont appelés déicides. Le Juif est l'ennemi du genre humain. Il faut renvoyer cette race en Asie, ou l'exterminer.» (1847, Journal)

Ces propos étaient fréquents (Fouquier, Michelet, V. Hugo, etc.) au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, et nous savons où cela a conduit. Ils seraient pénalisés aujourd'hui.

Les violences faites aux enfants et aux femmes le sont de nos jours, mais on juge les condamnations souvent insuffisantes et on a raison de le dénoncer.

Cela dit, je pense que si quelqu'un fait ou écrit des choses qui nous paraissent inacceptables, mais fait ou écrit aussi des choses qui nous paraissent intéressantes et justes, je ne rejette pas celles-ci.

Cordialement.

Françoise

Auxiliaire de vie sexuelle

Quel choc de lire dans le dernier numéro de *Casse-rôles* que «l'assistanat sexuel est une prostitution déguisée qui nie l'intégrité physique de la personne et la dimension affective d'une relation...» Mais l'onde de choc ne s'arrête pas là, puisque c'est la rédaction de ce journal féministe et libertaire qui revendique cette position.

Choquant également que des libertaires aillent s'enquérir de la parole du Mouvement chrétien du Nid, alors que les témoignages de clients et clientes sont nombreux en ligne. Comme celui de Peggy qui dit avoir retrouvé sa féminité grâce à son assistant sexuel. Et, rayonnante, d'ajouter face caméra une fois la prestation consommée: «C'est un moment de partage. Notre contrat est très clair, j'ai ma vie, il a sa vie, il me donne du plaisir, c'est un bon investissement...»

Mais pour celles et ceux qui analysent le monde à partir de leur bite ou de leur chatte, c'est mal, même très mal, même un délit, puisqu'aux yeux de la loi française, Peggy, l'handicapée, est redevable d'une amende de 1500 euros. En Espagne, en Belgique ou en Allemagne, elle ne serait pas condamnable, mais au pays du béret, du sauciflard et du litron de rouge, pas de bras, pas de chocolat, pas de plaisir.

Madame la porte-parole du Nid: «C'est comme pour la "prostitution" dite classique, les demandes viennent essentiellement des hommes.» À croire que les femmes n'ont pas de sexualité... Bref, ça renifle le féminisme primaire. Le Nid, qui avait tout de même réussi à ne pas lire dans l'ouvrage d'Emma Becker, *La Maison*, livre pressenti pour les prix Renaudot et Flore, et qui a remporté celui des étudiants France Culture-Télérama 2019, que l'auteure avait pris du plaisir à se prostituer! Et comme j'étais dans la même maison qu'Emma à cette époque, maison d'édition pour ceux dont le logiciel commence à buguer, cette femme est tout sauf écervelée ou soumise. Bien évidemment, ce cas particulier ne doit

en rien justifier ou faire oublier que la prostitution reste l'activité première d'un système mafieux où les hommes et les femmes ne sont pas mieux traités que du bétail dans une ferme industrielle.

Mais les détenteurs et détentrices autoproclamés de la bonne morale ont réclamé des preuves: «Si j'avais raconté une prostitution malheureuse, est-ce qu'on m'aurait demandé des preuves?» souligne Emma Becker à l'occasion d'une interview au magazine *Marie-Claire* en février dernier.

L'article de *Casse-rôles* s'appuie également sur un cas particulier. Celui d'un réalisateur handicapé qui assume sa sexualité sans assistance: «L'idée même d'assistance sexuelle me choque. Tous les arguments que je peux entendre autour de cette question, c'est de la charité à la sauce judéo-chrétienne. Je trouve cette idée violente, discriminatoire. L'idée même de fournir un service spécialisé, c'est reconnaître que les corps handicapés ne feront jamais envie!»

Cher Rémi Gendarme, il y a certains corps handicapés qui ne feront jamais envie. Dans les années 90, l'un de mes associés était en fauteuil, et côté cul, sa bite portait bien... Comme vous, lui aussi était dans le cinéma, et son handicap physique n'en était pas un sur ce plan. Bien au contraire. J'ai moi-même fait un film sur l'équipe olympique de courses fauteuil, et, là encore, question sexe, l'offre était supérieure à la demande. En revanche, quand vous vivez reclus et sans l'aura d'un statut social avantageux, c'est le désert.

Bref, est-ce que l'exception doit faire règle? Et pourquoi vouloir rajouter de la souffrance à la souffrance, comme une double peine, en punissant ceux qui ont besoin de ce service à la personne?

– Reconnaissons qu'il est bien pratique, pour éviter de se remettre en question, d'assimiler les auxiliaires de vie sexuelle à des putes. Désolé d'utiliser de ce mot, il ne fait pas partie de mon

langage, mais il illustre le mépris comme celui de cul-terreux en illustre un autre. Presque une histoire de cul orchestrée par des culs-bénis. Et je ne vous parle même pas des handicapés mentaux, placés dans des centres ou au sein des familles. Comment fait-on avec eux? On castré les mâles, on bourre de médicaments les femelles, ou on fait ce que nous savons si bien faire: fermer les yeux. Comme pour les bagnards, on ne veut pas savoir, ils se soulageront bien dans les douches. Alors, autant savoir qu'en prison comme dans un monastère ou un centre pour handicapés, ce n'est jamais le faible qui encule le fort. Non, il y a un sens, et ce n'est pas le sens du plaisir partagé.

Au nom de quel droit doit-on priver les handicapés d'une vie sexuelle? Même tarifée?

Est-il moins immoral de boire tranquillement une tasse de thé entre amis, un thé cueilli sur les pentes du Kerala par des femmes qui travaillent pour 2 euros par jour et 12 heures durant pour notre plaisir? Pour ne pas crever de faim. Mais elles sont consentantes...

« Quand les médecins t'annoncent que tu n'auras plus d'érection et d'orgasme, que tu ne pourras plus ressentir de plaisir, alors un ou une auxiliaire peut t'aider à découvrir d'autres sensations, c'est une forme d'auto-érotisme assisté », témoigne un client.

Dans une autre vidéo en ligne, Robert, très lourdement handicapé, et qui a même des difficultés à s'exprimer, dit que l'accompagnement a changé sa vie: « Même mes proches ont vu qu'il y avait un changement. J'étais tellement mal dans ma peau avant. Mais oui, j'ai une sexualité, je suis un homme, j'ai besoin d'être touché, caressé, j'ai le droit au plaisir. »

Alors, oui, lire dans un journal féministe que l'assistantat sexuel nie l'intégrité physique de la personne est pour le moins choquant, d'autant que cet avis de valides tranche avec le témoi-

gnage d'Adeline, 33 ans, handicapée, qui a dit sur Europe 1, le 15 février dernier, que grâce à son assistant sexuel elle a pu se reconnecter à son corps...: « J'ai pu me reconnecter avec mon corps, et me dire qu'il était capable de me donner des choses agréables... »

Bordel, mais qu'attend-on pour légaliser ce métier d'auxiliaire de vie sexuelle? Parce que vous, madame, monsieur, vous qui l'exercez, vous qui faites du bien, je vous tire mon chapeau.

Christophe Gatineau



Dans notre dossier « Pornographie-Prostitution » (*Casse-rôles*, n° 12), nous avons consacré un article à l'assistantat sexuel et avons qualifié cette pratique de prostitution déguisée. Un lecteur a vivement réagi à cet article; nous publions sa lettre bien que sa position ne soit pas la nôtre, car il est clair que, tant en ce qui concerne la prostitution que la prison, nous sommes abolitionnistes. Il nous paraît intéressant et fructueux d'exposer des propos contradictoires, d'autant plus que le débat sur la légalisation de l'assistantat sexuel a été rouvert en février 2020 par le gouvernement – question qui partage l'opinion, sensible comme notre lecteur, aux droits sexuels des personnes handicapées et à leur difficulté à y accéder.

Une association, l'APPAS (Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel), milite pour que l'activité d'assistant.e sexuel.le soit reconnue en France comme dans les pays du Nord qui ont légalisé la prostitution. Pour nous, le « travail sexuel » n'est pas « un travail comme un autre », mais s'inscrit dans une logique économique libérale qui fait de la sexualité un service commercial et qui marchandise le corps. Car même si certaines éprouvent du plaisir à pratiquer un acte sexuel tarifé, nous pensons « que ni le porno ni la prostitution ne libèrent l'être humain ».

LIMOGES

CASSE-RÔLES

**sera présent au forum
des associations de Limoges 2020,
qui se déroulera
les samedi 5 septembre
et dimanche 6 septembre 2020,
de 10 à 18 heures,
au Parc des Expositions
de Limoges.**

TOULOUSE

Ça bouge du côté de la contraception masculine!

**Du 25 au 27 septembre prochain,
l'association Garçon organise
une rencontre nationale à Toulouse.**

Au programme, des conférences et débats pour tout savoir sur les contraceptions masculines à disposition aujourd'hui en France, ainsi que des ateliers pour apprendre à coudre vos slips contraceptifs vous-même.

Que vous soyez curieux·se ou personnellement impliqué·e dans la démarche, si vous souhaitez participer à l'essor de la contraception masculine, des ateliers pourront vous aider à vous lancer:

- création d'un groupe local,
- mise en place d'un atelier couture,
- organisation d'une conférence...

Cet événement est aussi l'occasion de partager ses retours d'expérience et questionnements à l'heure de l'apéro.

Entrée libre!

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://garcon.link>

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

Journée festive organisée par l'association La Bête noire

À SAVENNES (près de Guéret)

Salle polyvalente



**Vide-grenier. Marché de producteurs locaux bio.
Restauration sur place et buvette à prix libre.**



**Tables de presse et librairie
autour du féminisme libertaire,
en particulier avec le journal
CASSE-RÔLES**



En plus, des musicien·nes viendront animer la journée.

CASSE-RÔLES

SOMMAIRE N° 13 AOÛT- OCTOBRE 2020

Édito 2

Violences conjugales:

24 heures pour prévenir son bourreau 3

Contre les féminicides : les colleuses 4-5

Égalité femmes-hommes :

Darmanin, Dupond-Moretti... 6

Un peu d'éthique : Jean-Luc Lennor, procureur 7

De Marlène à Elizabeth, rions jaune ! 8

Brèves d'ailleurs

(USA, Nigérianes et Martiniquaises) 9

Droit du travail : les anciens et les modernes 10-11

Décès de la militante égyptienne Sarah Hegazy 12

Ombre chinoise / Ruth Sheridan 13

Racisme d'État ou État raciste ? 14

Racisme et sexisme 15

DOSSIER DÉ-CON-FINIS

Un confinement qu'il faut bien qualifier 16-17

Le monde d'avant... encore ! 17

Regrets sur ma vieille robe de chambre 18

Covid19 pour les femmes : triple journée et charge
émotionnelle 19

Humaniser la question judiciaire 20-22

En finir avec la prison 23

La police, institution au service du patriarcat 24-27

Femme, épouse, maman, enseignante versus Covid19 28-29

La finance assassine l'hôpital public 30-32

"Je suis infirmière en psychiatrie" 32

Oubliées de l'Histoire, Aïcha Issadoumène 33

Précarité pour tou·tes 34

Nicole Notat, une vie après le syndicalisme 35

L'huissier, la terreur 36-37

Droits humains pour tou·te·s 37

L'écoféminisme : une approche vivifiante 38-39

Femmes en lutte, de la Commune au Rojava 40-41

La Gryffe, librairie libertaire lyonnaise 42-43

Brèves de-ci de-là 44-45

Cahier de vacances des GJ 45

Une coiffeuse féministe ! 45

Courrier des lectrices et lecteurs :

À propos de Polanski / Auxiliaire de vie sexuelle 46-47

Limoges, Casse-rôles au Forum des associations 47

Toulouse, ça bouge ! 47